

Perspective d'une issue libyenne portée par les Libyens
L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte veulent peser de tout leur poids P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 27 octobre 2026 / N° 1454 / PRIX 20 DA



Énergies renouvelables
El Oued accueille la plus grande centrale solaire d'Algérie P2

Sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune

L'ALGÉRIE DÉPLOIE DES UNITÉS DE L'ANP AU NIGER

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de déployer des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger afin de protéger les intérêts énergétiques et économiques partagés par les deux pays. Cette décision, prise à la demande des autorités nigériennes, a été approuvée par les deux chambres du Parlement, conformément aux dispositions constitutionnelles régissant l'envoi de forces militaires algériennes à l'étranger. P3



Camps de Laâyoune

LES SAHRAOIS EXIGENT UNE SOLUTION FONDÉE SUR L'AUTODÉTERMINATION P16



8^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF)
L'ALGÉRIE PLACE LE CURSEUR SUR LE RENFORCEMENT DES INVESTISSEMENTS DURABLES P2

Visite du Premier ministre tchèque en Algérie
QUATRE MÉMORANDUMS POUR ÉLARGIR LA COOPÉRATION

La visite du Premier ministre tchèque en Algérie marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales. La signature de quatre mémorandums d'entente ouvre de nouvelles perspectives de coopération dans plusieurs secteurs stratégiques. P2



VISITE DU PREMIER MINISTRE TCHÈQUE EN ALGÉRIE

Quatre mémorandums pour élargir la coopération

La visite du Premier ministre tchèque en Algérie marque une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales. La signature de quatre mémorandums d'entente ouvre de nouvelles perspectives de coopération dans plusieurs secteurs stratégiques, avec l'ambition de dynamiser les échanges économiques et de promouvoir les investissements entre les deux pays.

PAR MAHREZ Z.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a coprésidé hier, avec son homologue tchèque, Andrej Babiš, en visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, la cérémonie de signature de quatre mémorandums d'entente portant sur la création d'un Conseil d'affaires algéro-tchèque ainsi que sur la coopération entre les organismes compétents des deux pays dans les domaines de la protection civile, de la géologie et de la cinématographie. Sifi Ghrieb a également eu des entretiens bilatéraux avec le Premier ministre tchèque au Palais du Gouvernement, suivis d'une rencontre élargie aux délégations des deux pays, au cours de laquelle les deux parties ont examiné l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur développement, indique un communiqué des services du Premier ministre. À cette occasion, les deux parties ont exprimé « leur satisfaction quant à la qualité des liens historiques unis-

sant l'Algérie et la République tchèque », tout en réaffirmant la volonté des dirigeants des deux pays de hisser le partenariat bilatéral à des niveaux supérieurs, à travers l'intensification du dialogue politique et le renforcement de la coopération économique. Les deux parties ont souligné « l'importance de cette visite pour donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales et ouvrir des perspectives prometteuses de coopération dans différents domaines d'intérêt commun, notamment l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les mines, l'économie de la connaissance, la protection civile et la culture ». Dans ce cadre, elles ont salué la « dynamique » que connaissent les relations économiques et commerciales entre les deux pays, soulignant l'importance d'œuvrer conjointement à l'accroissement des échanges commerciaux, à la promotion des investissements mutuels et au développement de projets de partenariat productifs. Cette rencontre a également permis à la partie algérienne

de présenter les opportunités d'investissement qu'offre notre pays, dans un contexte marqué par les « profondes réformes engagées conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». De son côté, la partie tchèque a exprimé son intérêt pour l'exploration des possibilités de coopération et de partenariat offertes par le marché algérien, considéré comme « un espace prometteur pour l'investissement et une porte d'entrée vers les marchés africains, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ». Les deux parties ont également échangé leurs points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Elles ont souligné « l'importance du respect des principes du droit international et de la Charte des Nations unies, ainsi que de l'attachement au multilatéralisme pour promouvoir la paix et la sécurité internationales et régler les conflits par des voies pacifiques », conclut le communiqué. ■



Le chef de l'État reçoit le Premier ministre tchèque Andrej Babiš

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le Premier ministre de la République tchèque, Andrej Babiš, et la délégation l'accompagnant, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. Ont assisté à cette rencontre le directeur de cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, le conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, le PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République tchèque, Mohamed Meziane, a précisé la même source.

Énergies renouvelables
El Oued accueille la plus grande centrale solaire d'Algérie

Le ministre de l'Énergie, Mourad Adjal, a procédé, hier, à l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque d'El Foulia, implantée dans la commune de Guemar, dans la wilaya d'El Oued. Dotée d'une capacité de 300 mégawatts-crête, cette infrastructure est présentée comme la plus importante centrale solaire du genre en Algérie et la deuxième en Afrique en termes de capacité de production. À cette occasion, les responsables de Sonelgaz Énergies renouvelables ont exposé au ministre les différents équipements de la centrale ainsi que les étapes de son fonctionnement, depuis la captation du rayonnement solaire jusqu'à l'injection de l'électricité produite dans le réseau national. La mise en service de cette centrale devrait permettre d'accroître les capacités nationales de production d'électricité et de diversifier le mix énergétique, tout en limitant le recours au gaz naturel dans la production électrique. Le ministre a également inspecté les différentes installations du site, notamment les structures administratives, les salles de contrôle et les équipements techniques nécessaires à son exploitation. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, qui vise à renforcer progressivement la place de l'énergie solaire dans le système énergétique national. Elle répond également à la nécessité d'accompagner l'augmentation de la demande en électricité et de soutenir la dynamique de développement économique local.

Y. R.

8^E SOMMET DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF)
L'Algérie place le curseur sur le renforcement des investissements durables

Débutée hier à Moscou, en Russie, la réunion ministérielle préparatoire du 8^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) a été consacrée à l'examen des moyens de relever les nombreux défis auxquels est confrontée l'industrie gazière mondiale et de renforcer la coopération entre les pays membres. À l'ordre du jour figuraient notamment les priorités stratégiques de la coopération internationale dans le secteur gazier, les tendances du marché mondial de l'énergie, la sécurité des approvisionnements ainsi que la promotion des investissements. Une attention particulière a été accordée au rôle à long terme du gaz naturel dans la garantie d'un développement durable, dans un contexte marqué par les mutations du paysage énergétique mondial. Les participants ont également examiné l'évolution des marchés mondiaux du gaz et leurs perspectives, à la lumière des transformations rapides que connaît le secteur énergétique. Les discussions ont porté, en outre, sur les moyens de sécuriser les approvisionnements et de renforcer la stabilité des marchés, afin de pré-

server un équilibre entre les intérêts des pays producteurs et ceux des pays consommateurs, tout en tenant compte des exigences de la sécurité énergétique et des impératifs de la transition climatique. Présent à cette importante rencontre, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, devait plaider en faveur du renforcement des investissements durables dans l'industrie gazière. Il devait notamment mettre l'accent sur la nécessité de privilégier les contrats à long terme et d'assurer une meilleure visibilité des marchés, deux conditions essentielles pour soutenir les projets d'investissement, garantir la stabilité des approvisionnements et offrir aux acteurs du secteur un environnement propice à la réalisation de leurs projets. Dans cette perspective, le ministre devait également souligner que le gaz naturel demeure un levier stratégique pour la sécurité énergétique mondiale, le développement industriel et la croissance économique. Cette ressource continue, en effet, de jouer un rôle important dans la couverture des besoins énergétiques, tout en contribuant à l'approvisionne-

ment des industries et à la stabilité des systèmes énergétiques. Mohamed Arkab devait également plaider pour un accès équitable aux technologies, aux financements et aux marchés, afin de favoriser la réalisation des investissements nécessaires au développement du secteur gazier. Un tel accès constitue, selon cette approche, un facteur déterminant pour garantir un approvisionnement énergétique fiable à des prix abordables et soutenir les objectifs de développement durable, notamment dans les pays confrontés à des besoins énergétiques croissants. S'agissant de la transition énergétique, le ministre des Hydrocarbures a appelé les pays producteurs à intensifier leurs efforts pour réduire les émissions de méthane et le torchage du gaz. Il a, dans le même temps, souligné la nécessité de veiller à ce que les mesures environnementales ne se transforment pas en obstacles au commerce gazier ni en facteurs de fragmentation des marchés. L'enjeu consiste ainsi à concilier les exigences de réduction des émissions avec la préservation de la sécurité des approvisionnements et le maintien de conditions de mar-

ché équilibrées. Le principal rendez-vous de cet événement énergétique sera le 8^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du GECF, prévu demain, mardi, à Moscou. Les participants auront à examiner les défis actuels de l'industrie gazière mondiale, ainsi que les perspectives de son développement, dans un environnement international marqué par les enjeux de sécurité énergétique, les évolutions de la demande et les transformations des politiques énergétiques. Pour rappel, le Forum des pays exportateurs de gaz a été créé en 2001 en tant que cadre de concertation et de coordination entre les pays producteurs et exportateurs de gaz. Il est devenu, en 2008, une organisation intergouvernementale dont le siège est établi à Doha, au Qatar. Le Forum compte actuellement 20 pays membres et représente, selon les données communiquées, environ 70 % des réserves mondiales prouvées de gaz naturel, 38 % de la production mondiale commercialisée, 42 % des exportations mondiales de gaz et 47 % des exportations mondiales de gaz naturel liquéfié (GNL). ■

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE

L'Algérie déploie des unités de l'ANP au Niger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné le déploiement d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger, dans le but de préserver les intérêts énergétiques et économiques communs aux deux pays. Sollicitée par les autorités nigériennes, cette décision a reçu l'approbation des deux chambres du Parlement, conformément aux dispositions constitutionnelles encadrant l'envoi de forces militaires algériennes à l'étranger.

PAR NASSIM TERKI

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé, hier, d'envoyer des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) en République du Niger afin d'assurer la protection des intérêts énergétiques et économiques communs entre les deux pays, indique un communiqué de la Présidence de la République. Cette mission militaire vise notamment à contribuer à la sécurisation des installations d'hydrocarbures de Sonatrach au Niger, ainsi qu'à la protection de ses équipes présentes sur place, dans un contexte où la préservation des infrastructures énergétiques et la sécurité des personnels revêtent une importance particulière pour la poursuite des activités du groupe algérien dans ce pays. Cette décision intervient à la demande des autorités nigériennes, après son approbation à l'unanimité par les deux chambres du Parlement, le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale. Les deux institutions ont donné leur accord lors de séances plénières à huis clos tenues le 25 octobre. Le communiqué précise que



cette décision a été prise en application des dispositions de la Constitution, notamment ses articles 30 et 91, alinéas 1, 2 et 7. Pour rappel, l'article 91, alinéa 2, de la Constitution confère au président de la République le pouvoir de décider de l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire à l'étranger, après approbation à la majorité des deux tiers de chaque cham-

bre du Parlement. L'approbation parlementaire constitue ainsi une étape institutionnelle déterminante dans la mise en œuvre de cette décision. Elle inscrit le déploiement envisagé dans le cadre juridique prévu par la Constitution et souligne l'importance accordée à la protection des intérêts nationaux dans le respect des procédures légales. ■

La presse nationale met en avant les enjeux de la décision

Plusieurs journaux nationaux ont souligné, hier, la portée stratégique de l'approbation par les deux chambres du Parlement de la notification du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à l'envoi d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger. Pour El Moudjahid, l'approbation accordée par les deux chambres du Parlement, lors de séances plénières à huis clos, répond à des impératifs liés aux intérêts communs des deux pays. Le quotidien souligne que cette décision associe la protection des intérêts économiques nationaux, le renforcement de la coopération avec les pays voisins et la préservation de la stabilité régionale. Le journal rappelle également que l'Algérie et le Niger sont liés par un protocole d'accord de coopération militaire visant à consolider la sécurité commune, à renforcer la défense des frontières et à protéger les grands projets économiques bilatéraux. Cette démarche s'inscrit dans la doctrine sécuritaire algérienne, fondée sur le principe selon lequel la sécurité nationale est étroitement liée à celle des pays voisins. L'autorisation parlementaire donne ainsi une traduction concrète à cette approche, relève El Moudjahid, qui rappelle également les déclarations du président de la République lors de la visite en Algérie, en février dernier, du président nigérien, le général d'armée Abdourahamane Tiani. À cette occasion, Abdelmadjid Tebboune avait affirmé que les deux pays étaient « dans la même tranchée », soulignant ainsi la convergence de

leurs préoccupations et leur volonté de renforcer leur coopération. De son côté, Horizons a consacré un article à cette décision sous le titre « L'Algérie enverra une mission militaire au Niger ». Le quotidien s'est intéressé au document transmis par le ministère des Affaires étrangères aux deux chambres du Parlement, exposant les fondements constitutionnels et les modalités de la notification présidentielle. Pour sa part, Le Soir d'Algérie replace le vote du Parlement dans le contexte du renforcement des relations entre Alger et Niamey. Le quotidien met en avant la récente visite en Algérie du ministre nigérien de la Défense, Salifou Mody, marquée par la signature d'un accord consacrant le rapprochement stratégique et sécuritaire entre les deux pays. Le journal accompagne cette analyse d'un article consacré au rôle de l'Algérie dans la stabilité régionale, notamment dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Cette contribution souligne l'importance de la coopération entre les pays de la région pour faire face aux menaces pesant sur leur sécurité. Dans le même sens, Le Quotidien d'Oran estime que le déploiement de l'armée algérienne à l'étranger répond à la nécessité de prendre en compte les évolutions sécuritaires et régionales et d'adapter la politique nationale de défense aux nouvelles réalités. Le quotidien évoque, à ce titre, l'ampleur croissante des menaces transfrontalières, la multiplication des conflits au Sahel et dans d'autres régions d'Afrique, ainsi que la propagation du terrorisme, du crime orga-

nisé et des trafics d'armes et de stupéfiants. Autant de facteurs qui renforcent la nécessité d'une coordination entre les pays concernés et de la protection de leurs intérêts communs. Au-delà des considérations militaires et sécuritaires, plusieurs journaux se sont intéressés à l'évolution des relations entre l'Algérie et le Niger au cours des derniers mois. El Watan revient notamment sur le développement des relations entre les deux pays durant les neuf derniers mois, à la suite du retour, en février dernier, des ambassadeurs algérien et nigérien à leurs postes respectifs. Le quotidien souligne que cette étape a marqué non seulement la reprise des relations diplomatiques, mais également l'élargissement de la coopération au-delà des seuls domaines économique et social. La dimension économique occupe, elle aussi, une place importante dans les commentaires de la presse nationale. El-Khabar a choisi un titre explicite : « Après l'approbation unanime par le Parlement de l'envoi d'unités de l'ANP au Niger : notre armée au Niger pour sécuriser Sonatrach ». Le quotidien insiste sur le caractère pacifique et limité de la mission, présentée comme répondant aux sollicitations des autorités nigériennes. Celles-ci souhaitent redynamiser le secteur énergétique de leur pays, tout en tirant profit de l'expérience du groupe algérien Sonatrach. La protection des intérêts économiques constitue ainsi l'un des principaux éléments mis en avant pour éclairer la portée de cette décision. ■

N. T.

Éditorial l'EXPRESS

L'ALGÉRIE SOUVERAINE DANS SES DÉCISIONS

PAR MAHDI B.

Bien avant l'approbation, par les deux chambres du Parlement, du déploiement d'unités de l'Armée nationale populaire (ANP) au Niger, pays frère et voisin, certaines voix s'étaient déjà élevées pour spéculer sur les prétendus objectifs inavoués de cette décision souveraine, prise par les hautes autorités algériennes à la demande de leurs homologues nigériennes et dans le cadre de la coopération entre les deux pays. Comme souvent lorsqu'il s'agit de l'Algérie, cette initiative n'a pas tardé à susciter des réactions hostiles de la part de certains milieux politiques et médiatiques, notamment en Europe, ainsi que de relais proches du Makhzen, qui voient d'un mauvais œil le renforcement des relations entre Alger et Niamey. Ces réactions, parfois marquées par des commentaires virulents, étaient prévisibles au regard des enjeux stratégiques que représente le rapprochement entre les deux pays. Elles émanent notamment de milieux qui suivent avec hostilité l'affirmation de l'Algérie sur la scène africaine et le développement de ses partenariats avec les pays du continent. Pourtant, un élément essentiel semble être occulté dans ces lectures : la coopération entre l'Algérie et le Niger s'inscrit dans une dynamique bilatérale engagée de longue date et renforcée par des accords conclus entre les deux États. Il convient, à cet égard, de rappeler que les relations algéro-nigériennes ont connu une nouvelle impulsion en février dernier, à l'occasion de la visite officielle à Alger du président nigérien, le général d'armée Abdourahamane Tiani. Cette rencontre avait permis aux deux parties de réaffirmer leur volonté d'approfondir leur partenariat et d'élargir les domaines de coopération, notamment dans les secteurs stratégiques de la sécurité, de l'énergie et de la formation. À l'issue de ses entretiens avec son homologue nigérien, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait souligné que cette visite avait « renforcé les liens de fraternité et d'amitié entre nous, en tant que voisins, frères et amis ». Il avait également affirmé que les deux pays s'étaient entendus sur les principaux axes de leur coopération sécuritaire et énergétique, couvrant les hydrocarbures, l'électricité, la formation professionnelle, la formation militaire et la formation universitaire. Le chef de l'État avait, en outre, réitéré la volonté de l'Algérie de préserver les relations historiques qui l'unissent au Niger, affirmant que « nous allons préserver l'amitié que nous entretenons avec le Niger depuis des générations ». Il avait également exprimé le souhait de voir cette relation devenir « un exemple en Afrique ». Sur le volet sécuritaire, le président Tebboune avait insisté sur l'interdépendance des enjeux de sécurité entre les deux pays, déclarant que « la sécurité du Niger est la sécurité de l'Algérie ». Il avait également assuré son homologue de la solidarité algérienne envers le peuple nigérien, affirmant que l'Algérie resterait aux côtés de ses frères nigériens en toutes circonstances. Ces déclarations témoignent de la place qu'occupe la coopération sécuritaire dans les relations entre Alger et Niamey. Dans une région sahélienne confrontée à la menace terroriste et à l'instabilité, la coordination entre les États voisins constitue un enjeu majeur pour la protection des populations, la sécurisation des frontières et la création de conditions favorables au développement. Le terrorisme demeure, en effet, l'un des principaux obstacles à la stabilité et à la réalisation des projets économiques dans cette partie du continent. La coopération entre l'Algérie et le Niger ne se limite toutefois pas aux questions de défense et de sécurité. Elle englobe également plusieurs projets structurants susceptibles de contribuer à l'intégration régionale et au développement économique. Parmi les dossiers d'intérêt commun figurent le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), le développement des infrastructures électriques au Niger, la route transsaharienne, ainsi que le déploiement de la dorsale africaine de fibre optique en direction du Nigeria. À ces projets s'ajoutent les activités liées à l'exploration et à la production d'hydrocarbures, notamment dans la zone de Kafra, au Niger. La protection des installations énergétiques et des équipes opérant sur le terrain constitue également un enjeu important pour la continuité des activités économiques et la concrétisation des investissements engagés. Dans ce contexte, le renforcement de la coopération entre les deux pays répond à la nécessité de préserver leurs intérêts communs et de créer un environnement propice à la réalisation de leurs projets stratégiques. C'est dans cette perspective qu'il convient de replacer la décision relative au déploiement d'unités de l'ANP au Niger. Sollicitée par les autorités nigériennes et soumise à l'approbation des deux chambres du Parlement algérien, cette mesure s'inscrit dans un cadre institutionnel et constitutionnel précis. Elle traduit la volonté des deux États de consolider leur coopération, y compris dans le domaine de la défense, face aux défis auxquels ils sont confrontés. Dès lors, réduire cette décision à des intentions supposées ou à des interprétations spéculatives revient à faire abstraction de l'histoire des relations entre Alger et Niamey, des engagements exprimés publiquement par leurs dirigeants et des enjeux économiques, énergétiques et sécuritaires qui les lient. L'Algérie et le Niger ont fait le choix de développer un partenariat fondé sur leurs intérêts communs et sur une coopération appelée à s'inscrire dans la durée. La décision des autorités algériennes, approuvée par les instances parlementaires compétentes, doit ainsi être appréciée à la lumière de ce cadre bilatéral et constitutionnel. Elle relève des choix souverains de l'Algérie et de sa volonté de poursuivre, avec le Niger, une coopération multidimensionnelle répondant aux intérêts des deux pays. Les interprétations avancées sans éléments probants ne sauraient, à elles seules, remettre en cause les fondements de ce partenariat.

PERSPECTIVE D'UNE ISSUE LIBYENNE PORTÉE PAR LES LIBYENS

L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte veulent peser de tout leur poids

La réunion tripartite tenue hier à Alger a réaffirmé la place centrale de l'Algérie, de la Tunisie et de l'Égypte dans la recherche d'une issue à la crise libyenne. Les trois pays voisins plaident pour un règlement politique conduit par les Libyens eux-mêmes, sous l'égide des Nations unies et à l'abri de toute ingérence extérieure.

PAR BOUALEM B.

La rencontre s'est tenue dans le cadre du mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye, quelques mois après la réunion du Caire du 21 mai dernier. Ahmed Attaf, Badr Abdelatty et Mohamed Ali Nafti ont passé en revue les derniers développements de la crise et les perspectives de son règlement, dans un contexte marqué par la persistance de la division institutionnelle. Les trois diplomates ont souligné la responsabilité historique de ce mécanisme.

Pays frontaliers de la Libye, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte se disent particulièrement sensibles aux répercussions d'une instabilité qui dépasse largement les frontières du pays et touche directement la sécurité, l'économie et les équilibres régionaux. Le communiqué final accorde une place centrale à l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires simultanées, libres et honnêtes. Celles-ci devraient reposer sur un cadre constitutionnel et juridique consensuel, afin de permettre la mise en place d'institutions légitimes, unifiées et stables. Pour les trois ministres, la prolongation des phases de transition a fini par s'installer com-



me un fait accompli et nourrit la crise. Ils appellent donc à une coordination plus étroite entre les initiatives régionales et internationales, sous l'impulsion de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, afin de renforcer l'appropriation du processus politique par les Libyens eux-mêmes. La position commune est sans ambiguïté sur la question de la

souveraineté libyenne. Les trois pays rejettent toute forme d'ingérence étrangère, jugée responsable de la prolongation du conflit et de l'approfondissement des divergences entre les belligérants. Ils demandent le retrait des mercenaires, des combattants étrangers et des forces étrangères de l'ensemble du territoire libyen. Le communiqué insiste

aussi sur la préservation des acquis du cessez-le-feu et sur la nécessité d'unifier les institutions libyennes, y compris militaires et sécuritaires, considérées comme un pilier de la restauration de l'État. La réconciliation nationale figure parmi les priorités affichées par l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte. Les ministres soutiennent les efforts des autorités li-

byennes compétentes et de l'Union africaine, menés sous l'égide des Nations unies, pour rapprocher les composantes du peuple libyen et restaurer une confiance longtemps fragilisée. Ils insistent également sur la protection des richesses du pays. Les ressources libyennes doivent servir le développement et la prospérité de la population, tandis que les avoirs financiers gelés à l'étranger doivent être préservés, gérés avec transparence et maintenus dans leur valeur, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. La réunion d'Alger a permis de réaffirmer une coordination qui entend se poursuivre au sein des organisations régionales et internationales. Les trois parties ont souligné que tout accord ou arrangement futur devra respecter les principes du droit international.

En accueillant cette consultation, l'Algérie a une nouvelle fois affirmé sa volonté de contribuer à rapprocher les positions et à préserver la voie d'un règlement politique libyen, fondé sur le consensus national et la souveraineté du pays.

A noter que la prochaine rencontre du mécanisme tripartite se tiendra en Tunisie, à une date qui sera arrêtée ultérieurement. ■

Donald Trump appelle à l'unité de la Libye

Le président américain Donald Trump a déclaré, hier, que la Libye ne pouvait plus servir de voie de transit à la migration irrégulière, estimant que cette situation « doit cesser maintenant ». Dans des propos rapportés par Al Jazeera, il a également évoqué le partenariat entre Washington et Tripoli dans la lutte contre le terrorisme, en rappelant la défaite de l'organisation État islamique en

Libye. Le président américain a réaffirmé l'engagement des États-Unis à soutenir l'unification de la Libye et de ses institutions. Il a exprimé son soutien au peuple libyen dans sa transition vers la tenue d'élections nationales, tout en appelant les Libyens à s'unir, à reprendre leur souveraineté et à bâtir un avenir pacifique et prospère. Ces déclarations interviennent après des propos du président

américain jugés profondément offensants en Libye. Samedi passé, lors d'un meeting de soutien à des candidats républicains à Perry, en Géorgie, Donald Trump avait employé l'expression « shithouse countries » en citant la Libye, le Yémen, Haïti et la Somalie, selon un compte rendu de l'agence ANI. L'emploi de cette formule a provoqué une vive indignation à Tripoli. Le ministère libyen des

Affaires étrangères a convoqué le chargé d'affaires américain pour exprimer le rejet des propos tenus par le président américain à l'égard du pays. Le discours d'hier tranche avec la violence verbale des jours précédents. En appelant à l'unité et à la souveraineté de la Libye, Donald Trump évoque un pays meurtri par des années de terrorisme et d'interventions étrangères, tout en affirmant la volonté de

Washington d'accompagner sa transition politique. La Libye attend désormais des actes à la mesure de ces déclarations. Entre les critiques suscitées par les propos insultants et l'appel à l'unité formulé depuis la Maison Blanche, les autorités libyennes mesurent la distance entre le langage employé et le soutien affiché à l'égard d'un pays qui cherche toujours à restaurer ses institutions et son unité. **B. B.**

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION



La Fédération de la Gironde du Parti communiste français (PCF) a réaffirmé son soutien

au Front Polisario et au droit inaliénable du peuple Sahraoui à l'autodétermination, appelant à l'organisa-

Le PCF, persiste et signe

tion d'un référendum sous l'égide des Nations unies et à la libération des prisonniers politiques Sahraouis, a rapporté hier l'Agence Sahara Press (SPS) ; répercutant un message du PCF sur la question sahraouie.

Ainsi, SPS note que le soutien de la fédération de Gironde au Front Polisario, engagé depuis les années 1970, s'inscrivait dans la continuité de son combat anticolonialiste et de son attachement au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, soulignant que le parti français a eu à rappeler que le Sahara Occidental figurait sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et que la question de son statut définitif demeurerait liée à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple Sahraoui.

À cet égard, la Fédération n'a pas manqué de réitérer son soutien à l'organisation d'un référendum sous

l'égide des Nations unies, estimant que cette démarche constituait une voie essentielle pour parvenir à une solution conforme au droit international.

Dans la même veine, et évoquant la résolution 2797 (2025) du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 31 octobre 2025, le PCF a rappelé la nécessité de poursuivre les efforts en faveur d'une solution politique juste et durable au conflit du Sahara Occidental, tout en soulignant la place du Front Polisario dans le processus politique.

Egalement, « le message exprime des réserves à l'égard de l'orientation adoptée par la France sur la question Sahraouie, notamment le rapprochement renforcé avec le Maroc et le soutien apporté par Paris à sa position sur le Sahara occidental », relève SPS.

Une orientation qui, selon la même fédération, « porte atteinte à la cr-

dibilité diplomatique française et soulève des questions au regard du droit international et de la jurisprudence européenne », est-il souligné.

À ce propos, elle s'est référée aux arrêts rendus en octobre 2024 par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui ont notamment rappelé les exigences liées au consentement du peuple du Sahara Occidental concernant les accords conclus entre l'Union européenne et le Maroc.

Par ailleurs, la Fédération de la Gironde du PCF a indiqué que le 40e Congrès du parti, tenu à Lille en juillet 2026, avait réaffirmé la solidarité du PCF avec le Front Polisario et son engagement contre l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental. Le parti a également exprimé sa solidarité avec les prisonniers politiques Sahraouis et appelé à leur libération, dénonçant les atteintes à leurs droits. **R. N.**

AGRICULTURE DE MONTAGNE ET ÉCONOMIE RURALE

Plaidoyer pour une cartographie agricole locale

« Les zones montagneuses constituent de véritables espaces économiques intégrés. Riches en potentialités naturelles, humaines et productives, elles ont un rôle clé à jouer dans la sécurité alimentaire, la création de richesse et l'emploi », a estimé Abdelmadjid Sghiri, ingénieur agronome. Ce dernier a plaidé pour l'établissement d'une « cartographie agricole locale » compte tenu des spécificités propres à chaque zone.

PAR MERIEM K.

Ce dernier est intervenu à la clôture du 1^{er} Colloque national sur l'agriculture de montagne et l'économie rurale les 24 et 25 octobre à Skikda sur le thème « Développement durable et vision prospective ». En s'appuyant sur des chiffres du ministère de l'Agriculture, M. Sghiri a rappelé que les régions montagneuses s'étendent sur 453 communes et regroupent près de 1,7 million d'hectares de surface agricole utile (SAU). Ces territoires recèlent d'importantes ressources dans l'élevage bovins, ovins, et caprins, l'apiculture et l'exploitation des produits forestiers. Pour exploiter pleinement ce potentiel, M. Sghiri qui est également membre du bureau exécutif de l'UNA), préconise une approche technique fondée sur le choix de cultures adaptées aux réalités de chaque terroir tel que l'arboriculture fruitière, plantes aromatiques et mé-

dicinales, ainsi que le développement des cultures fourragères, sans omettre l'apiculture et l'élevage ovin et caprin. Il a surtout insisté sur un changement de modèle économique qui consiste à la simple vente de produits bruts en créant des unités locales de transformation, de conditionnement et de stockage (dérivés laitiers, miel, huiles, confitures), tout en développant le tourisme rural et écologique ainsi que l'artisanat traditionnel, vecteurs de valorisation du patrimoine local. L'intervenant a rappelé que l'agriculture de montagne est confrontée à des défis complexes qui nécessitent des solutions de fond, bien au-delà de simples aides conjoncturelles. S'agissant du foncier, le morcellement des parcelles, leur exigüité et la complexité des statuts juridiques notamment pour les biens familiaux ou hérités freinent l'investissement et la modernisation. Pour y remédier, il préconise de régulariser la situation foncière, de simplifier les



démarches et de favoriser le regroupement économique des terres à travers des coopératives et des partenariats, dans le strict respect des droits des propriétaires. Le conférencier a également mis en garde contre l'application d'un « modèle agricole standardisé » à toutes les zones de montagne, compte tenu des spécificités propre à chaque zone en matière d'altitude, de pente, de nature de sol, de pluviométrie et ressources en eau. Il suggère plutôt

d'établir une « cartographie agricole locale » pour cibler les filières et les opportunités de chaque zone. Ce plan devrait s'accompagner d'un programme national pluriannuel, débutant par des projets pilotes avant une généralisation à l'échelle des wilayas. Enfin, il a insisté sur le rôle clé de l'ingénieur agronome, véritable passerelle entre recherche, administration et terrain, capable de transformer les potentialités naturelles en projets économiques pérennes. ■

Réseaux sociaux et IA

Lancement d'un brainstorming sur l'innovation de solutions nationales

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a tenu une réunion de travail consacrée au lancement d'un brainstorming sur l'innovation de solutions nationales intelligentes et créatives aux défis liés aux réseaux sociaux, a indiqué

hier un communiqué du ministère. Cette réunion a été tenue avec le directeur général de la Recherche scientifique et du Développement technologique, le directeur de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, le directeur des systèmes de réseaux et le conseiller chargé de

l'information numérique, de l'information statistique et de la communication. Cette démarche a pour objectif de « mobiliser les compétences scientifiques et technologiques nationales et de mettre à profit les potentialités de l'intelligence artificielle et de la recherche scientifique appliquée en vue de

développer des approches innovantes à même de répondre aux mutations rapides de l'espace numérique et de renforcer l'utilisation responsable et sécurisée des technologies modernes », ajoute la même source. Cette orientation traduit « la volonté du secteur de passer de la consommation de solutions

technologiques à la production de connaissances et au développement de solutions nationales innovantes », faisant de l'université algérienne « une force de proposition et un moteur de l'innovation numérique au service de la société et du développement national », conclut le communiqué.

OPU

Publication de 60 nouveaux livres en anglais avant la fin 2026



L'Office des publications universitaires (OPU) s'apprête à publier 60 nouveaux titres scientifiques et académiques en anglais avant la fin 2026, ce qui portera le nombre des publications de l'Office en cette langue à plus de 100 titres, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de « la stratégie de l'Office visant à développer la publication universitaire nationale et à élargir la diffusion de la connaissance scientifique algérienne à l'échelle internationale », en concrétisation des orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique relatives au développement du système de publication scientifique et académique, au renforcement de l'utilisation de la langue anglaise en milieu universitaire et à l'encouragement de l'ouver-

ture de l'Université algérienne sur les espaces scientifiques internationaux », selon la même source. L'Office a indiqué que ces publications reflétaient son attachement « à soutenir la publication de la production scientifique nationale et à faciliter l'accès des étudiants, des enseignants et des chercheurs aux sources de connaissance, ce qui renforce la qualité de la formation universitaire et contribue à ancrer la présence de la recherche scientifique algérienne dans les fora internationaux ». Le programme consacre, selon le communiqué, « l'attachement de l'OPU à s'adapter aux mutations marquant la publication académique mondiale, à diversifier la production scientifique nationale et à assurer des références spécialisées répondant aux besoins des étudiants, des enseignants et chercheurs ». ■

Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, le souligne : L'Algérie a réalisé des avancées notables dans le secteur de la justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a affirmé, hier à Khenchela, que l'Algérie a franchi « d'importantes étapes » en matière de développement du secteur de la justice. Intervenant lors de la visite du pavillon des avocats, aménagé au sein du nouveau siège de la Cour qu'il a inauguré dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, M. Boudjemaa, accompagné du wali, Salim Harizi, a souligné que le secteur de la justice a réalisé un « bond qualitatif » qui s'est traduit, notamment, par l'introduction des systèmes électroniques et la généralisation des services numériques pour faciliter les procédures aux citoyens, aux justiciables et aux avocats. A cette occasion, le ministre a tenu à féliciter les avocats exerçant à Khenchela pour leur pleine adhésion au processus de numérisation de la justice, qu'il a qualifié « d'acquis », soulignant que cette démarche contribue à améliorer la gestion du temps et à réduire les déplacements, tout en facilitant les démarches judiciaires, notamment l'enregistrement et le dépôt des requêtes, le paiement des frais, la consultation des calendriers des audiences, ainsi que la réception des convocations et des notifications par voie électronique. Après avoir écouté un exposé sur le fonctionnement de la Cour de Khenchela et des tribunaux qui lui sont rattachés, ainsi que sur les résultats obtenus, M. Boudjemaa a appelé les juges à s'orienter vers ce qu'il a qualifié de « justice de conciliation » afin de réduire la charge des tribunaux et de juger rapidement les affaires.

Il a également insisté sur « la nécessité d'une étroite coordination entre les juges et les experts dans les domaines de la formation, du partage des informations, des résultats et des expériences, notamment dans le domaine de la résolution des litiges fonciers ». Lors d'une rencontre avec les personnels de la Cour, le ministre a salué le « rôle important » des greffiers et les travailleurs des corps communs dans le développement du secteur, avant d'annoncer qu'un concours sera organisé « très prochainement » en vue du recrutement de 52 nouveaux fonctionnaires à la Cour de Khenchela afin de renforcer les ressources humaines et de résorber le déficit enregistré, surtout après la mise en service du nouveau siège qu'il a qualifié de « chef-d'œuvre architectural ». Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a également encouragé, à cette occasion, les avocats à s'orienter vers l'arbitrage commercial international, qu'il a présenté comme un choix stratégique majeur pour les professions juridiques et judiciaires, de nature à favoriser leur participation effective au règlement rapide des litiges à caractère économique et liés aux investissements de l'Etat et de ses institutions. Le ministre a clôturé sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya par une rencontre avec les magistrats, les fonctionnaires, les auxiliaires de justice et les agents du secteur.

MOBILIS

Le renouvellement de la licence d'exploitation du réseau GSM officiellement approuvé

Le gouvernement a approuvé le renouvellement de la licence accordée à ATM Mobilis pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau public de communications électroniques de norme GSM, ainsi que pour la fourniture des services associés. Cette décision, publiée dans le dernier numéro du journal officiel, s'inscrit dans le cadre réglementaire encadrant les activités des opérateurs de télécommunications en Algérie.



FATIHA A.

Le renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation du réseau de communications électroniques ouvert au public, de norme GSM, attribuée à la société ATM Mobilis S.P.A., a été officiellement approuvé par le décret exécutif n° 26-322 du 18 Rabie Ethani 1448, correspondant au 30 septembre 2026. Ce texte confirme l'autorisation accordée à l'opérateur public de télécommunications pour poursuivre l'établissement et l'exploitation de ce réseau, ainsi que la fourniture des services qui lui sont associés, dans le respect des conditions techniques et réglementaires en vigueur. Aux termes de l'article 1er du décret, le texte a pour objet d'approuver le renouvellement de cette licence, couvrant les réseaux cellulaires de norme GSM et les services correspondants. L'article 2 autorise explicitement ATM Mobilis S.P.A. à établir et à exploiter le réseau concerné, ainsi qu'à fournir les prestations associées, conformément aux dispositions du cahier des charges annexé au décret. Ce cahier des charges constitue le cadre de référence pour l'exercice des activités couvertes par la licence.

Il fixe les conditions techniques et réglementaires auxquelles l'opérateur doit se conformer dans l'exploitation de son réseau et la fourniture des services de communications électroniques. Le renouvellement de l'autorisation s'accompagne ainsi du maintien des obligations liées à l'exercice de cette activité, dans le respect de la réglementation applicable au secteur.

Le texte précise également, dans son article 3, que la licence revêt un caractère personnel. Elle ne peut donc être cédée ou transférée que dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi que des conditions expressément prévues par le cahier des charges. Cette disposition encadre les éventuelles opérations de transfert et rappelle que les droits attachés à la licence ne peuvent être dissociés des obligations qui en découlent.

Sur le plan sectoriel, ce renouvellement s'inscrit dans le dispositif juridique régissant l'exploitation des réseaux de télécommunications et la fourniture des services destinés au public. Il permet à ATM Mobilis de disposer d'un cadre d'autorisation renouvelé pour les activités couvertes par cette licence, tout en maintenant les exigences réglementaires applicables à l'opérateur.

Filiale du groupe Algérie Télécom, Mobilis occupe

une place importante sur le marché national de la téléphonie mobile. L'opérateur intervient dans un secteur marqué par l'évolution des usages numériques, l'augmentation des besoins en connectivité et le développement des services de télécommunications, notamment l'accès à l'internet mobile.

La norme GSM, correspondant à la deuxième génération de téléphonie mobile (2G), constitue l'une des technologies historiques des réseaux cellulaires. Elle permet notamment les communications vocales et l'échange de messages courts. Elle coexiste aujourd'hui avec des technologies plus récentes, telles que la 3G, la 4G et la 5G, selon les réseaux déployés et les autorisations accordées aux opérateurs.

Il convient toutefois de souligner que le décret porte spécifiquement sur le renouvellement de la licence relative au réseau GSM. Le texte ne précise ni la durée de validité de la licence renouvelée, ni les éventuelles modalités financières de ce renouvellement, ni de nouvelles obligations chiffrées en matière de couverture ou d'investissement.

À travers cette décision réglementaire, les autorités confirment ainsi le maintien de l'autorisation d'exploitation accordée à ATM Mobilis pour le réseau concerné, dans un cadre défini par la législation et le cahier des charges applicable.

CNR

Le certificat de revenu annuel désormais accessible en ligne

La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé la mise à disposition du certificat de revenu annuel des retraités et des ayants droit via l'application mobile « Taqaoudi », une démarche visant à simplifier les procédures administratives et à rapprocher les services numériques des bénéficiaires.

Dans une publication diffusée lundi sur sa page officielle Facebook, la CNR a précisé que cette fonctionnalité permet aux retraités et aux ayants droit d'obtenir facilement leur certificat de revenu annuel, sans avoir à se déplacer auprès des services administratifs de la caisse.

À travers cette nouvelle prestation, la CNR entend faciliter les démarches des usagers, réduire les déplacements et encourager le recours aux services numériques. Elle a ainsi invité les retraités et les ayants droit à télécharger l'application « Taqaoudi » afin de bénéficier des différentes prestations numériques qui y sont proposées.

F.A.

Fraude électronique

Algérie Poste participe à une campagne nationale de sensibilisation

Dans le cadre du renforcement de la sécurité numérique et de la protection des citoyens contre les risques liés à Internet, Algérie Poste participe à la campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre l'escroquerie et la fraude en ligne, organisée du 25 au 30 octobre 2026.

Cette initiative vise à sensibiliser les citoyens aux différentes formes d'arnaques électroniques, notamment les tentatives de phishing, les faux liens, les messages frauduleux et les usurpations d'identité, qui peuvent compromettre leurs données personnelles et bancaires.

À travers cette campagne, l'accent est mis sur l'importance de la vigilance lors de l'utilisation des services numériques, en recommandant aux usagers de ne jamais communiquer leurs codes confidentiels, leurs mots de passe ou les informations liées à leurs comptes à des tiers, et de vérifier systématiquement l'authenticité des messages et des plateformes consultés. Cette démarche s'inscrit dans les efforts visant à promouvoir une utilisation plus sûre d'Internet et à renforcer la confiance des citoyens dans les services numériques.

F.A.

Fiscalité

La DGI poursuit sa campagne de promotion de la plateforme « Jibayatic »

La Direction générale des impôts (DGI), à travers ses directions de wilaya, poursuit ses journées d'information consacrées à la plateforme numérique « Jibayatic » et aux moyens de paiement électronique. Cette initiative s'inscrit dans la démarche de modernisation de l'administration fiscale, avec pour objectif de simplifier les démarches des contribuables, de faciliter l'accès aux services à distance et de promouvoir la dématérialisation des procédures fiscales. À travers ces journées d'information, les services de la DGI entendent accompagner les contribuables dans l'utilisation de la plateforme numérique dédiée aux procédures fiscales à dis-

tance, accessible à l'adresse jibayatic.mf.gov.dz. Selon un communiqué de la DGI, cette démarche vise à faire connaître les fonctionnalités de cet outil numérique et à encourager les usagers à recourir davantage aux services en ligne pour accomplir leurs obligations fiscales. Elle s'inscrit dans la stratégie du secteur des finances visant à moderniser la gestion fiscale, à rapprocher l'administration des contribuables et à généraliser progressivement les pratiques numériques. La plateforme « Jibayatic » permet notamment aux contribuables d'effectuer certaines démarches fiscales à distance, en particulier la déclaration et le paiement des impôts, réduisant ainsi la nécessité de se déplacer auprès

des services fiscaux. Le recours à ces services numériques contribue également à simplifier les formalités administratives et à offrir davantage de souplesse dans l'accomplissement des obligations fiscales. Un volet important de cette campagne est consacré aux moyens de paiement électronique mis à la disposition des usagers. Les solutions présentées comprennent la carte Edahabia d'Algérie Poste, les cartes interbancaires (CIB), ainsi que le virement bancaire. Ces différents moyens permettent aux contribuables de régler leurs obligations fiscales à distance, selon les modalités prévues par les services concernés. Au-delà de la présentation des outils disponibles, ces journées d'information ont pour

vocation d'accompagner les contribuables dans l'appropriation des nouvelles pratiques numériques et de les sensibiliser aux avantages de la dématérialisation des procédures, notamment en matière de gain de temps, de réduction des déplacements et de simplification des démarches. La poursuite de cette initiative traduit ainsi la volonté de renforcer l'utilisation des services fiscaux numériques et de développer une relation plus accessible entre l'administration et les contribuables. La généralisation de ces solutions constitue un levier pour améliorer la qualité du service public fiscal et favoriser l'adoption progressive du paiement électronique en Algérie.

F.A.

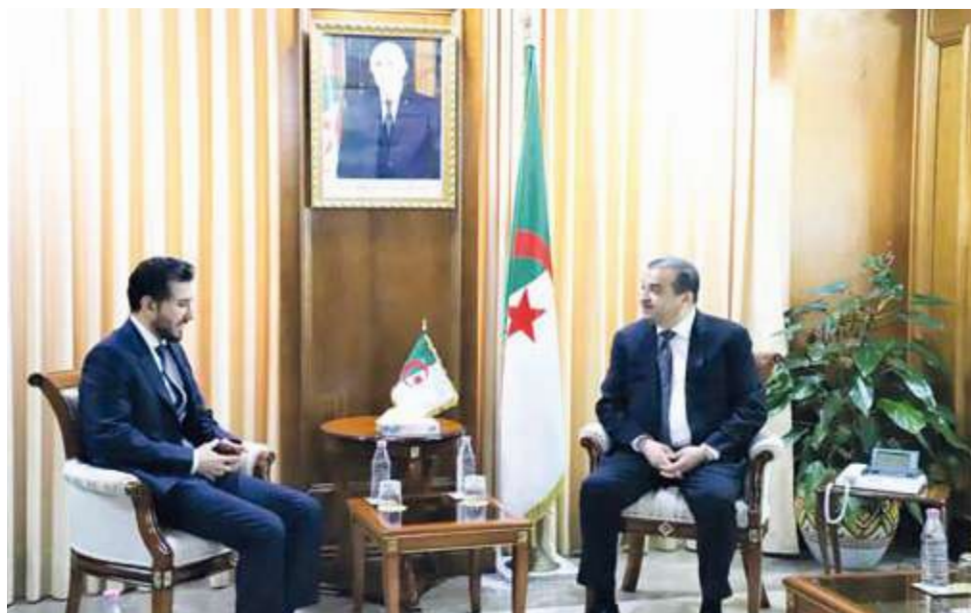
Projet Illizi- Sud

Un investissement de 5,4 milliards de dollars pour renforcer les capacités énergétiques de l'Algérie

FATIHA A.

Selon l'expert économique Houari Tighersi, ce projet, dont les investissements sont estimés à 5,4 milliards de dollars, pourrait contribuer au renforcement des capacités de production de l'Algérie, tout en favorisant l'apport de capitaux étrangers, le transfert de technologies et la création d'opportunités économiques au profit des entreprises nationales. Intervenant hier en tant qu'invité de l'émission Iqtisad Multimedia de la Radio nationale, l'expert économique Houari Tighersi a salué l'importance stratégique du projet Illizi Sud pour le développement de l'industrie nationale des hydrocarbures. Il a notamment mis en avant le volume des investissements prévus ainsi que la nature du partenariat entre Sonatrach et Midad Energy North Africa, une société saoudienne appelée à financer les investissements programmés dans le cadre de ce projet. Selon l'expert, l'intérêt de cette initiative ne se limite pas à l'exploration et à l'exploitation des ressources pétrolières et gazières. Elle ouvre également des perspectives pour accroître les capacités productives nationales, attirer davantage d'investissements étrangers et tirer profit des compétences techniques et des technologies modernes utilisées dans l'industrie énergétique. Le financement assuré par le partenaire saoudien constitue, à ses yeux, un élément important de cette coopération économique. Ce mécanisme est susceptible de consolider les relations d'investissement entre l'Algérie et l'Arabie saoudite et d'ouvrir la voie à de nouvelles possibilités de partenariat dans d'autres secteurs à valeur ajoutée. Au-delà du montant des investissements, l'enjeu réside dans les retombées concrètes du projet sur l'économie nationale. Pour Houari Tighersi, la réalisation des objectifs fixés doit se traduire par une augmentation effective de la production, un renforcement du tissu industriel local et une contribution accrue du secteur des hydrocarbures au financement du développement économique. Dans cette perspective, l'implication des entreprises algériennes sous-traitantes constitue un levier important. Leur participation aux différentes phases du projet pourrait leur permettre de développer leurs compétences, d'élargir leurs activités et de

Le projet d'hydrocarbures Illizi Sud, porté par le groupe Sonatrach en partenariat avec la société saoudienne Midad Energy North Africa, représente une nouvelle étape dans le développement du secteur énergétique national.



bénéficier de nouvelles opportunités commerciales. La mobilisation des ressources humaines locales et la création d'emplois figurent également parmi les retombées économiques attendues de ce type d'investissement. L'expert souligne ainsi l'importance de faire en sorte que les investissements engagés génèrent des effets durables sur l'économie nationale, au-delà de la seule exploitation des ressources naturelles. La valorisation des compétences locales, le recours aux entreprises nationales et l'intégration progressive de technologies modernes représentent, dans ce contexte, des facteurs déterminants pour maximiser les bénéfices économiques du projet. Sur le plan énergétique, Illizi Sud devrait contribuer à la réalisation des objectifs de production fixés, selon les perspectives évoquées par Houari

Tighersi. L'accroissement des capacités nationales pourrait, à terme, soutenir la position de l'Algérie sur les marchés énergétiques régionaux et internationaux, dans un contexte marqué par l'importance des enjeux liés à la sécurité des approvisionnements et à la valorisation des ressources en hydrocarbures. Pour l'expert, la concrétisation de ces perspectives dépendra notamment de la bonne exécution des investissements programmés et de la capacité à transformer les ressources mobilisées en gains réels pour l'économie algérienne. Le projet Illizi Sud apparaît ainsi comme un investissement dont les retombées devront être appréciées à travers ses résultats en matière de production, d'emploi, de développement de la sous-traitance nationale et de renforcement des capacités industrielles du pays.

Investissement

Une visite d'hommes d'affaires qataris en Algérie, dans les tuyaux

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, lundi à Doha (Qatar), avec le président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar et président de la Fédération des chambres de commerce des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Cheikh Khalifa ben Jassim ben Mohammed Al Thani, les perspectives de développement du partenariat en matière d'investissement entre les deux pays, indique un communiqué de l'AAPI, selon l'APS. Les deux parties ont examiné les préparatifs de la visite en Algérie d'une délégation d'hommes d'affaires qataris, en vue de prendre connaissance des opportunités d'investissement disponibles et de tenir des rencontres directes avec leurs homologues algériens, afin d'identifier les domaines de coopération envisageables et d'examiner des projets de partenariat susceptibles d'être concrétisés. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Etat du Qatar, Salah Attia, et du membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar, Mohammed ben Ahmad Al Obaidly, s'inscrit dans le cadre des rencontres bilatérales menées par M. Rekkache en marge de sa participation à la 9e édition du Forum mondial de l'investissement, qui se tient du 25 au 27 octobre à Doha, précise la même source. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté un exposé sur le climat de l'investissement en Algérie, mettant en avant les incitations et les avantages accordés par l'Etat aux investisseurs, ainsi que les potentialités économiques et les opportunités d'investissement offertes aux hommes d'affaires qataris, ajoute le communiqué. Les entretiens ont également porté sur les perspectives de renforcement de la coopération entre les entreprises économiques des deux pays et l'exploration des opportunités d'établissement de partenariats d'investissement dans les secteurs d'intérêt commun, afin de contribuer à l'élargissement des échanges économiques et au renforcement de la présence des opérateurs économiques sur les marchés algérien et qatari, conclut la même source.

R.E.

R.E.

Le pétrole recule, le gaz continue de grimper

Les cours du pétrole ont baissé hier avec ce qui s'apparente selon les analystes à des prises de bénéfices après s'être affichés au plus haut depuis avril vendredi avec les tensions au Moyen-Orient, le gaz continuant lui de monter à l'approche de l'hiver, selon le site prix du baril. Vers 10H50 GMT (11H50 HEC), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 1,53 % à 114,93

dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, tombait de 2,22 % à 100,98 dollars. Le recul enregistré pendant la nuit pourrait simplement refléter des prises de bénéfices ou une « correction plutôt qu'un signe d'atténuation du risque géopolitique », avance Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management. « La diplomatie n'est pas complè-

tement exclue » par le marché, estiment aussi les analystes de DNB Carnegie. La référence du gaz européen, le contrat à terme du TTF néerlandais, a continué de monter et s'est affiché lundi à un nouveau plus haut depuis 2022. Il a touché 97,50 euros le mégawattheure et vers 10H50 GMT il gagnait 2,31 % à 95,96 euros.

R.E.

R.E.

Commerce

« Tawassol – Voix du consommateur » pour signaler les infractions commerciales

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a lancé une nouvelle plateforme numérique baptisée « Tawassol – Voix du consommateur », destinée à renforcer la communication avec les citoyens et à faciliter le signalement des infractions commerciales. Ce dispositif vise notamment à améliorer le suivi des pratiques commerciales, à contribuer à la protection des consommateurs et à permettre aux services concernés de mieux prendre en charge les préoccupations liées à la disponibilité des produits, à l'affichage des prix et au respect des règles d'hygiène.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national poursuit donc ses efforts de modernisation des services publics à

travers le lancement de cette plateforme numérique, qui offre aux consommateurs un nouveau canal de communication avec les services du secteur. Selon un communiqué du ministère, rapporté par l'APS, cet outil permet aux citoyens de transmettre leurs signalements et de faire part de leurs préoccupations concernant différentes pratiques commerciales observées sur le marché national.

La plateforme « Tawassol – Voix du consommateur » permet notamment de signaler les infractions liées au non-affichage des prix, au non-respect des prix réglementés ou plafonnés, ainsi qu'aux manquements aux règles d'hygiène. Elle donne également la possibilité d'alerter les services concernés sur les perturbations constatées dans la disponibilité des produits de large

consommation à travers le territoire national. Au-delà du signalement des infractions, la plateforme prévoit également un espace dédié aux demandes d'informations, accessible aux citoyens et aux opérateurs économiques. Cet espace vise à faciliter l'accès aux renseignements concernant les questions relevant du secteur du commerce intérieur et à améliorer la communication entre l'administration, les professionnels et les consommateurs.

Un autre espace est spécialement consacré au consommateur. Il propose des orientations et des conseils destinés à renforcer la culture de consommation et à mieux informer les citoyens sur leurs droits et leurs obligations. Cette dimension informative complète le dispositif de signalement en encourageant les consommateurs

à mieux connaître les règles encadrant les pratiques commerciales et à adopter des comportements éclairés.

Le ministère a invité les citoyens à consulter la plateforme et à bénéficier de ses différents services à travers le lien officiel suivant : <https://tawassol.commerce.gov.dz>.

Il a également annoncé que l'application mobile associée à cette plateforme sera prochainement mise à la disposition des utilisateurs, afin de faciliter davantage l'accès aux services proposés. Cette future application devrait élargir les possibilités d'utilisation du dispositif numérique et permettre aux consommateurs de disposer d'un canal supplémentaire pour communiquer avec les services du ministère.

R.E.

SAISON AGRICOLE 2026-2027

Lancement de la campagne des labours-semailles à Sétif et Mila

La campagne des labour-semailles au titre de la nouvelle saison agricole 2026-2027 a été lancée samedi dans les wilayas de Sétif et Mila, sous la supervision des autorités locales sur une superficie globale de 267.485 hectares consacrée à la culture des différentes variétés de céréales, selon les directeurs des services agricoles (DSA) des deux wilayas.



A Sétif, le directeur des services agricoles, Mohamed Bouffetat, a indiqué, en marge du lancement officiel de la campagne par le wali, Mustapha Limani, à l'exploitation agricole collective « Mekkas Tahar », dans la commune d'Ouled Saber, en présence des autorités locales et de plusieurs cadres et représentants des acteurs du secteur, que l'objectif fixé pour cette saison est d'emblaver une superficie totale de 150.000 hectares en différentes variétés de céréales. Il s'agit, notamment de 100.000 hectares de blé dur, 15.000 hectares de blé tendre, 31.000 hectares d'orge, 3.000 hectares d'avoine et 1.000 hectares de triticales, conformément aux orientations du ministre de l'Agriculture et du Développement

rural et de la Pêche visant à élargir les superficies cultivées, a-t-il précisé. Il a également fait savoir que le guichet unique dédié au crédit «R'fig» avait réceptionné, depuis son ouverture à la fin du mois d'août dernier, un total de 522 dossiers, dont 507 ont été approuvés, tandis que 15 autres sont toujours à l'étude. L'enveloppe financière consacrée aux dossiers de ce crédit pour la saison agricole en cours dépasse 410 millions de dinars. Les quantités d'engrais mobilisées pour cette campagne s'élèvent, par ailleurs, à 23.174 quintaux d'engrais de fond et à 8.066 quintaux d'engrais de couverture. Le même responsable a rappelé que Sétif figure parmi les principales wilayas productrices de céréales en Algérie, ayant

occupé la troisième place à l'échelle nationale lors de la saison agricole écoulée, avec une superficie emblavée de 140.000 hectares. A Mila, le directeur des services agricoles, Ali Fenazi, a indiqué, lors des explications fournies au niveau d'une exploitation agricole privée dans la commune d'Oued Endja, où le wali, Fayçal Amrouche, a supervisé le lancement officiel de la campagne, que les objectifs de la saison portent sur l'emblavement de 117.485 hectares en différentes variétés de céréales, dont 68.813 hectares de blé dur et 22.549 hectares de blé tendre. Une superficie de 6.015 hectares sera également consacrée à la production de légumineuses sèches, notamment les pois chiches et les lentilles. Selon la même

source, l'ensemble des moyens nécessaires à la réussite de cette campagne et à l'atteinte des objectifs fixés a été mobilisé. La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Mila a ainsi assuré la disponibilité de tous les intrants agricoles, notamment les semences et les engrais, dont la commercialisation aux agriculteurs se déroule dans des conditions tout à fait normales. Quelque 3.550 tracteurs agricoles et 6.358 unités de matériel d'accompagnement ont également été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de la campagne. La superficie emblavée au titre de cette saison devrait ainsi progresser de 3.619 hectares par rapport à la campagne précédente, a-t-on indiqué.

Auto-construction dans la commune d'Ouled-Khaled

Distribution de 300 lots de terrain sociaux à Saïda

Trois cents (300) lots de terrain sociaux destinés à l'auto-construction ont été distribués, récemment, au niveau du nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn-Zerga, dans la commune d'Ouled-Khaled, dans la wilaya de Saïda, dans le cadre du programme des Hauts-plateaux et du Sud, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la commune. Le tirage au sort relatif à cette tranche s'est déroulé, jeudi

dernier, sous la supervision du chef de la daïra de Sidi-Boubekeur, Saïd Mansouri, et du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ouled-Khaled, Kada Nabi, a-t-on fait savoir de même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à permettre aux citoyens de bénéficier de lots de terrain destinés à l'auto-construction. Elle contribue ainsi à répondre à la demande en matière de fon-

cier et à améliorer les conditions de vie des habitants, a souligné la même source. Cette tranche devra également contribuer à renforcer l'expansion urbaine de la commune d'Ouled-Khaled, notamment au niveau du nouveau pôle urbain de la zone d'Aïn-Zerga, qui constitue un espace destiné à accueillir des projets de logements et à abriter les équipements et les infrastructures nécessaires pour ré-

pondre aux besoins de la population. Cette opération s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à soutenir le développement local dans la wilaya de Saïda, à travers la mise à disposition d'assiettes foncières destinées à l'auto-construction, renforçant ainsi les possibilités d'accès au logement et contribuant à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Installation de détecteurs de monoxyde de carbone à Bejaia

L'opération en voie d'achèvement

IDIR MEHDAOUI

L'opération de dotation des foyers en détecteurs de monoxyde de carbone, engagée par Sonelgaz-Distribution à Béjaïa depuis novembre 2023, approche de son terme. Plus de 725 000 appareils ont déjà été installés au profit de 362 500 clients à travers la wilaya. L'opération d'installation des détecteurs de monoxyde de carbone (CO) au profit des clients de Sonelgaz dans la wilaya de Béjaïa est entrée dans sa dernière

ligne droite. Selon Laïdi Ghanima, responsable de la communication à la direction de distribution de Sonelgaz de Béjaïa, « le taux d'avancement de cette initiative dépasse désormais les 90 %, témoignant de l'ampleur du dispositif déployé sur le terrain. » Initiée dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et mise en œuvre par la Sonelgaz, cette campagne vise à renforcer la prévention des intoxications au monoxyde de carbone, un gaz toxique, inodore et particulièrement dangereux en raison de son ca-

ractère difficilement détectable sans équipement adapté. Les risques liés à ce gaz augmentent notamment durant la saison hivernale, marquée par une utilisation plus importante des appareils de chauffage. Lancée en novembre 2023 dans la wilaya de Béjaïa, l'opération a permis, à ce jour, l'installation de 725 000 détecteurs au bénéfice de 362 500 clients, soit deux appareils par foyer concerné. Un dispositif qui s'inscrit dans une démarche de prévention visant à réduire les accidents domestiques liés à l'utilisa-

tion du gaz naturel et à améliorer les conditions de sécurité au sein des habitations. À travers cette campagne, Sonelgaz entend consolider sa politique de prévention et de sensibilisation aux dangers du monoxyde de carbone. La direction de distribution de Béjaïa rappelle, à cet effet, que la protection des vies humaines repose également sur la coopération des citoyens, le respect des consignes de sécurité et une vigilance permanente, particulièrement à l'approche de la période hivernale.

Sétif

Réception d'un hôpital de 60 lits à Bouandas «avant fin 2027»

Un hôpital d'une capacité de 60 lits sera réceptionné dans la commune de Bouandas (nord de Sétif) «avant la fin de la prochaine année (2027)», a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Cet hôpital figure parmi les projets importants retenus pour améliorer les conditions de vie des habitants de la région et répondre à leurs besoins, a précisé la même source qui a estimé à 30 % le taux d'avancement des travaux de ce projet qui ont été temporairement suspendus à cause des intempéries, en plus de l'engagement de travaux supplémentaires imposés par la nature du terrain. Selon les mêmes services, des instructions ont été données pour rattraper le retard accusé et accélérer le rythme des travaux par le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels avec le respect des normes techniques et de qualité afin de réceptionner le projet dans les délais contractuels.

Cette structure sanitaire est appelée à terme à améliorer la couverture sanitaire à Bouandas et dans les communes voisines et à rapprocher les prestations sanitaires des citoyens, outre le renforcement des capacités de prise en charge des patients et de réponse aux besoins de la population de la région, a-t-on indiqué. La wilaya de Sétif compte un centre hospitalo-universitaire, 5 établissements publics hospitaliers, 3 établissements hospitaliers spécialisés (rééducation fonctionnelle, psychiatrie et anticancer), 9 établissements publics de santé de proximité, 68 polycliniques et 230 salles de soins, selon les données de la direction de wilaya de la santé.

ALLERGIE RESPIRATOIRE

Quand une toux **persistante** devient-elle préoccupante ?

Derrière une allergie respiratoire apparemment ordinaire peut se cacher un asthme ou une autre affection nécessitant une prise en charge médicale. Durée des symptômes, toux nocturne, essoufflement : certains signaux doivent alerter et inciter à consulter sans tarder.



La toux allergique persistante est un symptôme fréquent qui peut perturber le sommeil, provoquer une fatigue importante et affecter la qualité de vie. Souvent déclenchée par les pollens, la poussière, les acariens, les poils d'animaux, la fumée ou les parfums, elle se manifeste généralement par une toux sèche, des irritations de la gorge et parfois des éternuements ou un écoulement nasal. Si elle peut être liée à une allergie respiratoire, une toux qui dure plusieurs semaines ne doit toutefois pas être considérée systématiquement comme bénigne. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'asthme a touché environ 363 millions de personnes dans le monde en 2023 et a été associé à 442 000 décès la même année. Cette maladie inflammatoire chronique des voies respiratoires peut se manifester par une toux persistante, notamment la nuit, des sifflements respiratoires, un essoufflement ou une sensation d'oppression thoracique. Ces symptômes peuvent s'aggraver lors d'une exposition aux allergènes, pendant un effort physique ou au contact de la fumée et de la pollution. Il est donc important de ne pas confondre une simple irritation allergique avec un asthme insuffisamment contrôlé. Mais à

partir de quand faut-il s'inquiéter ? Une toux qui persiste au-delà de trois semaines, qui s'intensifie progressivement ou qui perturbe les activités quotidiennes justifie une consultation médicale. Chez l'adulte, une toux qui dure huit semaines ou plus est généralement considérée comme chronique et nécessite un bilan pour en rechercher la cause. Il faut consulter rapidement si la toux s'accompagne d'une fièvre persistante, d'une fatigue inhabituelle, d'une perte de poids inexplicée, de douleurs thoraciques ou de crachats contenant du sang. En cas de difficulté respiratoire importante, de sensation d'étouffement, de coloration bleutée des lèvres ou de douleur thoracique intense, une prise en charge médicale d'urgence est nécessaire. L'origine de la toux n'est pas toujours allergique : une infection respiratoire, un reflux gastro-œsophagien, certains médicaments ou une autre maladie pulmonaire peuvent également être en cause. Pour établir le diagnostic, le médecin peut interroger le patient sur la durée des symptômes, leur fréquence, les circonstances de leur apparition et les éventuels antécédents allergiques. Selon les résultats de l'examen clinique, il peut proposer des tests allergologiques, une exploration de la fonction respiratoire, notamment une spirométrie, ou des examens complémentaires. En atten-

dant, quelques mesures simples peuvent contribuer à limiter les irritations : aérer régulièrement le logement, réduire l'exposition aux allergènes identifiés, éviter la fumée de cigarette et les parfums irritants, et nettoyer les surfaces susceptibles d'accumuler la poussière. Un traitement antihistaminique ou un traitement inhalé peut être indiqué selon la cause identifiée, mais il est préférable de demander conseil à un professionnel de santé plutôt que de multiplier les médicaments sans diagnostic. Les antitussifs ne conviennent pas à toutes les situations et ne traitent pas nécessairement l'origine du problème. Il ne faut pas non plus interrompre un traitement prescrit sans avis médical. En somme, une toux allergique persistante n'est pas forcément le signe d'une maladie grave, mais sa durée, son évolution et les symptômes qui l'accompagnent doivent être pris au sérieux. L'OMS rappelle que l'asthme peut être maîtrisé grâce à une prise en charge adaptée, ce qui souligne l'importance d'un diagnostic précoce et d'un suivi médical approprié. Lorsque la toux s'installe, revient régulièrement ou s'accompagne d'une gêne respiratoire, consulter permet d'identifier sa véritable origine et de mettre en place le traitement le plus adapté.

A.B

Oran

Des sorties de terrain pour accompagner les artisans

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran a entamé la mise en œuvre d'un programme de sorties de terrain au profit des artisans, afin de s'enquérir des conditions d'exercice des activités artisanales, d'accompagner les professionnels et de développer ce secteur, a indiqué lundi cette direction. Ce programme couvre les différentes activités artisanales à travers le territoire de la wilaya, dans le cadre du suivi continu du secteur et du renforcement des mécanismes d'encadrement et d'accompagnement. Ces sorties permettent d'établir un contact direct avec les artisans, d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs attentes, ainsi que de leur fournir les orientations administratives et techniques nécessaires et de les informer des dispositifs de soutien disponibles, selon la même source. Cette initiative vise également à promouvoir la qualité des produits et des services artisanaux, à travers le suivi du respect des normes de qualité et d'authenticité, ainsi que des conditions d'hygiène et de sécurité, contribuant ainsi à préserver l'identité artisanale locale et à renforcer l'attractivité des produits traditionnels.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts de la direction visant à soutenir et à accompagner les artisans et les artisanes dans le développement de leurs activités, compte tenu de leur rôle dans la dynamisation de l'activité économique et touristique de la wilaya, a-t-on souligné.

Accidents de la route

8 décès et 234 blessés en 24 heures

Huit personnes sont décédées et 234 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tipasa où deux personnes sont décédées et une autre blessée, suite à deux accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de cinq incendies, urbains et divers, à travers les wilayas de Constantine, Khenchela, Mascara, El-Bayadh et In Guezzam, selon le bilan. A signaler également l'intervention de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à huit personnes incommodes par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils de chauffage de leurs domiciles, à travers les wilayas de Bouira et de Tébessa. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 12 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Plus du double du total enregistré en 2025

Le nombre de cas de **rougeole** aux Etats-Unis dépasse les 4.500

Les Etats-Unis ont signalé 4.588 cas confirmés de rougeole depuis le début de l'année 2026, soit plus du double du total enregistré pour l'ensemble de l'année 2025, selon les dernières données publiées vendredi par le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Parmi ces cas confirmés, 4.570 ont été signalés par 47 juridictions, tandis que 18

concernaient des visiteurs étrangers aux Etats-Unis, a précisé le CDC. Les enfants et les adolescents âgés de 5 à 19 ans représentaient la plus grande part des cas, avec 1.914 infections, soit 42% du total. Au total, 479 patients, soit environ 10% de l'ensemble des cas confirmés, ont été hospitalisés. Selon les données du CDC, environ 96% des cas concernaient des personnes non vaccinées ou dont le statut vaccinal était inconnu. En Pennsylvanie, l'épidémie de

rougeole a continué de s'étendre, avec 78 nouveaux cas signalés au cours des sept derniers jours, selon les données publiées vendredi par le département de la Santé de l'Etat. La Pennsylvanie a recensé 1.338 cas répartis dans 44 comtés, ce qui représente près de 30% du total américain. Selon le CDC, cet Etat du nord-est des Etats-Unis n'avait signalé que 16 cas de rougeole en 2025.

BRÉSIL

Lula réélu au second tour

Le président brésilien sortant Luiz Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs (au pouvoir), a remporté dimanche le second tour de l'élection présidentielle, selon les résultats publiés dimanche soir par le Tribunal supérieur électoral du Brésil. Avec 99,96% des bulletins dépouillés, M. Lula a recueilli 51,78% des suffrages valides, contre 48,22% pour Flavio Bolsonaro, candidat du Parti libéral et fils de l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro, selon le décompte officiel. M. Lula prêtera serment le 5 janvier 2027 pour un mandat de quatre ans, ce qui marquera sa quatrième élection à la présidence du Brésil. L'élection présidentielle brésilienne se déroule selon un système majoritaire à deux tours. Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages valides. Lors du premier tour organisé le 4 octobre, Flavio Bolsonaro avait remporté environ 47% des suffrages, devant le président sortant Lula, qui en avait remporté environ 45%. Aucun des deux candidats n'ayant franchi le seuil des 50%, un second tour a donc été organisé entre eux, à l'issue duquel Lula l'a finalement emporté.

BULGARIE

Un second tour attendu à l'élection présidentielle

Un second tour de l'élection présidentielle devrait avoir lieu en Bulgarie, selon les résultats partiels publiés lundi par la commission électorale nationale. Avec 95,29 % des suffrages dépouillés, la présidente sortante, Liana Iotova, arrive en tête avec 34,598 % des voix exprimées lors du scrutin de dimanche, devant l'ancien Premier ministre par intérim, Andrey Guevrouv, qui recueille 32,038 % des suffrages. Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit obtenir plus de la moitié des voix, mais en l'absence de majorité absolue, un second tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête, dans un délai de sept jours. Le scrutin est prévu le 1er novembre. Kostadin Kostadinov, chef du parti Revival, se classe en troisième position avec 12,624 % des suffrages. Le président bulgare est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Le mandat de l'actuelle présidente doit prendre fin à la fin du mois de janvier 2027.

SYRIE

Un mort et deux blessés dans l'explosion d'une mine à Hama

Un enfant a trouvé la mort et deux autres personnes ont été blessées dans l'explosion d'une mine dans la campagne nord de Hama, en Syrie, a rapporté lundi l'agence de presse syrienne SANA. Selon le directeur du bureau des médias de la Direction de la santé de Hama, Muhammad Masdar, cité par SANA, l'explosion s'est produite dans des terres agricoles du village de Halfaya, alors qu'une famille récoltait des olives, entraînant la mort d'un enfant âgé de quatre ans, tandis que sa mère et son oncle ont été blessés. Il a ajouté que les deux blessés ont été hospitalisés et leur état de santé est stable.

Afghanistan

Le spectre d'une crise majeure en eau

Selon l'évaluation des besoins humanitaires de l'organisation pour 2026, près de 15,9 millions de personnes ont besoin de services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en Afghanistan, au moment où que l'UNICEF prévoit, dans le cadre de ses programmes, de fournir de l'eau potable à environ 2,9 millions de personnes.



Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a alerté sur l'aggravation de la crise de l'eau en Afghanistan, provoquée par une sécheresse sévère et l'épuisement des réserves d'eau souterraine, soulignant que la dégradation des infrastructures menace des millions d'habitants. Dans un rapport publié dimanche, l'organisation onusienne a indiqué que la pénurie d'eau s'aggrave rapidement, menaçant le secteur agricole et exposant des millions d'Afghans, notamment les enfants, aux risques de famine et de pauvreté, faisant craindre des déplacements massifs de population susceptibles de menacer la stabilité intérieure du pays. La crise de l'eau continue de s'intensifier sous l'effet de plusieurs facteurs, notamment la sécheresse sévère, l'épuisement des nappes phréatiques et la dégradation des infrastructures, ajoute la même source. Ces difficultés exposent des millions de personnes à des

conditions de vie et à des risques sanitaires préoccupants, avec des conséquences directes sur la nutrition, la santé et la scolarité des enfants. L'UNICEF souligne que les principaux facteurs aggravants sont la hausse de la demande, l'insuffisance des financements, le pompage excessif des eaux souterraines, ainsi que les lacunes dans la gestion des ressources et les infrastructures d'approvisionnement. Selon l'évaluation des besoins humanitaires de l'organisation pour 2026, près de 15,9 millions de personnes ont besoin de services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en Afghanistan, au moment où que l'UNICEF prévoit, dans le cadre de ses programmes, de fournir de l'eau potable à environ 2,9 millions de personnes. Dans la capitale Kaboul, les réserves d'eau souterraine subissent une pression croissante en raison de plusieurs facteurs urbains et climatiques, notamment la croissance démographique rapide, l'expansion urbaine non maîtrisée, la

multiplication anarchique des forages de puits, les effets persistants du changement climatique et faibles précipitations. Le rapport évoque également une situation particulièrement préoccupante concernant l'approvisionnement en eau de la capitale. Selon l'organisation, si l'extraction se poursuit au rythme actuel, les réserves souterraines pourraient connaître un épuisement critique d'ici à 2030. Face à cette situation, l'organisation onusienne souligne la nécessité d'une intervention urgente, notamment pour réglementer le prélèvement des eaux souterraines, mettre fin au forage anarchique, étendre les réseaux d'approvisionnement et moderniser les infrastructures de distribution. L'organisation appelle également à améliorer la gestion des ressources en eau et à renforcer la capacité du pays à faire face aux sécheresses, afin de préserver la santé publique et la sécurité alimentaire.

Soudan

Les FSR ciblent cinq centrales électriques avec des drones

Les Forces de soutien rapide (FSR) ont mené lundi une attaque coordonnée par drones visant cinq centrales électriques, provoquant d'importantes coupures de courant dans l'est du pays, a indiqué un responsable gouvernemental cité par des médias. Les drones ont ciblé deux installations dans chacun des Etats d'Al-Jazira et de Gedaref, ainsi qu'une troisième dans celui du Nil-Blanc, «provoquant des cou-

pures de courant dans de vastes zones de ces trois Etats», a déclaré ce responsable. Ces régions sont sous le contrôle de l'armée. L'ONU a averti à plusieurs reprises que ces frappes répétées contre les infrastructures énergétiques menaçaient la santé et l'accès aux services essentiels de millions de personnes, dans un pays déjà confronté à la plus grave crise alimentaire au monde. Lors de précédentes attaques de drones menées par

les FSR contre des centrales électriques ou des barrages hydroélectriques, les pannes ont souvent duré plusieurs jours. Le Soudan est en proie à un conflit entre l'armée et les FSR depuis avril 2023, qui a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé environ 13 millions de personnes et engendré l'une des pires crises humanitaires au monde, selon les rapports de l'ONU.

Nouvelle-Zélande

Début du vote anticipé pour les élections générales

Le vote anticipé a commencé lundi aux élections générales néo-zélandaises visant à élire un nouveau gouvernement. «J'ai voté pour continuer à faire croître notre économie, lutter fermement contre la criminalité, enseigner brillamment les bases à nos enfants et, surtout, pas de nouveaux impôts, afin que vous et votre famille puissiez progresser», a déclaré le Premier ministre Christopher Luxon sur les réseaux sociaux. Opposé au Parti travailliste, Luxon et sa femme ont voté à Beachlands, une banlieue d'Auckland, exhortant les électeurs à voter pour son Parti national. Le scrutin principal pour les 120 sièges du parlement est prévu le 7 novembre. Le chef du parti travailliste, Chris Hipkins, s'est engagé, pour sa part, à former un gouvernement pour un mandat de trois ans d'ici les fêtes de fin d'année, s'il est élu, a rapporté Radio New Zealand. Le 54e Parlement néo-zélandais a été dissous le 1er octobre, mettant officiellement fin à son mandat avant les élections. Le Parti national a remporté les élections de 2023 et a ensuite formé un gouvernement de coalition avec ACT et New Zealand First, mettant fin à six années de gouvernements dirigés par les travaillistes. La Nouvelle-Zélande organise normalement des élections tous les trois ans selon son système de représentation proportionnelle mixte, dans lequel les électeurs votent séparément pour leur circonscription et pour leur parti. Le vote des électeurs résidant à l'étranger a débuté le 21 octobre, tandis que les résultats officiels devraient être annoncés le 27 novembre.

EN U17

Retour de
Yacine
Abed et
Rayane
Zidane

La sélection nationale U17 a entamé, vendredi 24 octobre 2026, un stage de préparation au Centre technique régional de Tlemcen, en prévision de la prochaine Coupe du monde U17, prévue en novembre au Qatar. Pour ce regroupement, le sélectionneur national, M. Amine Ghimouz et sont adjoint Sofiane Younes, ont convoqué 23 joueurs, dont Yacine Abed qui avait été un temps laissé avec les U16 (U17 B) de Karim Ziani. Il n'est pas le seul à faire son retour dans l'équipe, puisque le milieu de terrain de Kaiserslautern, Rayane Zidane est aussi convoqué, tout comme l'attaquant de Bâle Mlewane Zaidi.

Les cadets ont effectué samedi, deux séances d'entraînement avec la participation de 16 joueurs, dans l'attente de l'arrivée, lundi, des joueurs évoluant à l'étranger. Ce stage, qui se poursuivra jusqu'au 1er novembre, sera ponctué par trois rencontres d'application dont la première est programmée ce lundi face à l'équipe U20 du CR Témouchent.

A travers ce regroupement, le staff technique vise à évaluer l'état de préparation des joueurs avant d'arrêter sa liste définitive pour le mondial. Pour rappel, la sélection nationale évoluera lors du prochain Mondial dans le groupe J, aux côtés des États-Unis, du Chili et du Monténégro.

EQUIPE NATIONALE

Les Verts **font** sensation en Europe

Les internationaux algériens ont marqué les esprits ce week-end sur les pelouses européennes. Himad Abdelli, Amine Gouiri, Anis Hadj Moussa, Farès Ghedjemis et Abdelkabar Kadri se sont particulièrement illustrés, entre buts et passes décisives, confirmant leur bonne dynamique en club.



A Marseille, Himad Abdelli poursuit sur sa lancée. Déjà buteur face à son ancien club, Angers, le milieu algérien a récidivé contre Le Havre, lors d'une rencontre spectaculaire remportée par l'OM (4-3). Profitant d'un ballon mal dégagé dans la surface après un cafouillage, il a fait preuve d'opportunisme pour tromper le gardien havrais d'une frappe puissante. Cette deuxième réalisation consécutive confirme sa montée en puissance sous le maillot marseillais. Son compatriote Amine Gouiri s'est également montré décisif en délivrant une passe qui a contribué au succès olympien. Avec cette deuxième victoire consécutive en championnat, Marseille poursuit sa remontée au classement, tandis que les deux internationaux algériens entretiennent une dynamique encourageante.

Hadj Moussa, l'efficacité incarnée

Aux Pays-Bas, Anis Hadj Moussa a encore fait parler son talent. L'ailier de Feyenoord a offert le point du nul à son équipe sur la pelouse du PSV Eindhoven (1-1). Menés depuis la 21e minute, les Rotterdamais ont égalisé grâce à une su-

perbe action individuelle de l'Algérien, qui a éliminé son adversaire avant de conclure d'un tir enroulé. Avec sept buts en championnat et huit toutes compétitions confondues, Hadj Moussa s'impose parmi les joueurs les plus performants de l'Eredivisie. Deuxième du classement des buteurs, à une longueur de leaders, il a également été désigné meilleur joueur du championnat néerlandais en septembre. L'ailier algérien, forfait pour le dernier match amical des Verts contre le Niger en raison d'une blessure, devra toutefois retrouver rapidement tous ses moyens.

Ghedjemis brille de mille feux

En Italie, Farès Ghedjemis a signé une prestation remarquable avec Frosinone, en délivrant trois passes décisives lors du spectaculaire nul face à l'Atalanta Bergame (4-4). L'ailier algérien a d'abord servi Schmid, avant de contribuer à l'égalisation de Calo en début de seconde période. En fin de match, il a encore fait la différence en offrant à Terzic le but du 4-4. Ghedjemis porte ainsi son total à quatre passes décisives cette saison, toutes compétitions confondues, sans avoir encore marqué. Auteur de quinze buts en Serie B lors du précédent exercice, il poursuit sa progression et pourrait attirer l'attention du sélectionneur national, Brahim Hemdani, qui ne l'avait pas retenu lors du dernier rassemblement.

Kadri sonne la charge pour La Gantoise

En Belgique, Abdelkabar Kadri a également trouvé le chemin des filets. Titulaire face à Anderlecht, le milieu algérien a ouvert le score dès la 14e minute en reprenant sans contrôle un centre de Tiago Araújo. Remplacé à la 68e minute, il a vu ses coéquipiers poursuivre leur démonstration pour s'imposer largement (4-0). Ce succès permet à La Gantoise de conforter sa première place avec 25 points en neuf journées. Kadri totalise désormais un but en championnat et deux réalisations toutes compétitions confondues.

Ces performances constituent des signaux encourageants pour les Verts. La régularité d'Abdelli, l'efficacité de Hadj Moussa, la créativité de Ghedjemis et l'apport de Kadri offrent plusieurs options au sélectionneur Brahim Hemdani, qui suivra attentivement l'évolution de ses internationaux avant les prochaines échéances.

H.M.

Festival de la FIFA U15 (3e journée)

L'Algérie déroule face au Taipei chinois

La sélection algérienne de football des moins de 15 ans (U15), s'est imposée face au Taipei chinois (5-0), dimanche à Bakou (Azerbaïdjan), pour le compte de la troisième journée de la Coupe du monde-Festival de la FIFA 2026. Les joueurs du sélectionneur Karim Ziani confirment leurs ambitions dans ce tournoi, et alignant un troisième succès de suite après ceux réalisés face à l'Argentin (1-0) et au Suriname (5-0). Ils poursuivront la phase de poules lundi, en affrontant respectivement le Malawi (08h30) et Oman (15h15). La première édition de la Coupe du monde U-15 se dispute avec un format de 8 joueurs contre 8. Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de 20 minutes chacun. L'événement rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objectif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (Premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette phase. Durant la phase de tournoi (Second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de performance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le Niveau A est sacrée championne du monde U-15.

Arts martiaux mixtes

Les athlètes de la ligue d'Alger se distinguent à Oran

Les athlètes de la ligue d'Alger se sont illustrés lors des épreuves du championnat d'Algérie d'arts martiaux mixtes des catégories cadets, juniors et seniors (filles et garçons), à l'issue des combats des finales disputées samedi soir à la salle omnisports «Hachemi Hantaz», dans la commune d'Aïn El Turck (Oran). Les athlètes de la ligue d'Alger ont dominé les épreuves féminines et masculines de cette compétition, en décrochant 36 médailles (13 en or, 13 en argent et 10 en bronze), devant la ligue d'Oran, avec 32 médailles (11 en or, 9 en argent et 12 en bronze), et la ligue d'Oum El Bouaghi, qui a complété le podium avec 15 médailles (6 en or, 3 en argent et 6 en bronze). Cette compétition, organisée pendant trois jours par la Commission nationale de grappling et des arts martiaux mixtes, en collaboration avec la Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing et disciplines assimilées et la ligue de wilaya d'Oran de la discipline, a réuni 479 athlètes, filles et garçons, représentant 25 ligues de wilayas du pays.

ES Sétif

Hamada Sedki prendra la porte

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche matin la tenue d'une réunion d'urgence avec l'entraîneur en chef de son équipe senior, l'Egyptien Mohamed Yahia Mahmoud Sedki, dit «Hamada Sedki», pour étudier la possibilité d'une séparation à l'amiable, et dès l'après-midi même. «La Direction de l'ESS compte tenir une réunion d'urgence avec l'entraîneur Hamada Sedki, ce dimanche après-midi, pour étudier la possibilité d'une séparation à l'amiable, avec lui ainsi qu'avec les autres membres de son staff technique, au vu de la longue série mauvais résultats qui ont été concédés en ce début de saison» a encore précisé la Direction de l'Aigle Noir dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Les responsables sétifiens se sont dits «soucieux» de

l'état dans lequel se trouve actuellement leur équipe, qui pointe à une modeste douzième place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec un capital de cinq points, et qui reste sur une défaite à domicile contre le nouveau promu CR Aïn Témouchent (2-1), dans le cadre de la septième journée.

La Direction de l'Aigle Noir a conclu en affirmant qu'il est de son «devoir de prendre toutes les décisions qui s'imposent, pour le bien de l'équipe et de ses supporters». Agé de 66 ans, Sedki avait pris les commandes techniques de l'ESS en juillet 2026, avec pour mission de redorer son blason et de jouer les premiers rôles, aussi bien en Ligue 1 qu'en Coupe d'Algérie. Ancien défenseur central de l'Ahly du Caire entre 1984 et 1993, Sedki a remporté plusieurs titres nationaux et internationaux en tant que joueur, et il compte 27 sélections avec les Pharaons.

LIGA

Mbappé **offre** le Clasico au Real Madrid

Auteur d'un doublé opportuniste, la superstar française Kylian Mbappé a permis dimanche au Real Madrid de remporter un Clasico bien plus équilibré que prévu face au FC Barcelone (2-1), qui vient relancer la course au titre en Liga.



Ce ne sont pas les deux buts les plus difficiles que le capitaine des Bleus ait eu à mettre dans sa carrière, loin de là. Mais ils sont véritablement cruciaux, pas dans la course au Ballon d'Or, mais dans son autre quête : celle de titres avec le Real Madrid, après deux saisons sans trophées majeurs. Cette perspective s'est éclaircie, sur la pelouse du Camp Nou, au bout d'un combat acharné qui voit le Real (3e, 24 points) revenir à trois longueurs de son éternel rival catalan (1er, 27 points), vaincu deux fois en une semaine après un début de saison historique.

La faute, en grande partie, aux talents de buteur de Mbappé, menace constante pour la défense catalane qu'il a fait plier deux fois, avec de la réussite d'abord (41e, 1-0), puis en concluant un rush exceptionnel de son coéquipier tricolore Eduardo Camavinga (87e, 2-1). Ses 99e et 100e réalisations sous le maillot merengue, venues réduire au silence une enceinte barcelonaise où il adorait briller lors de ses années parisiennes.

Avec six points de retard au coup d'envoi, les hommes de José Mourinho sont venus en terre ennemie le couteau entre les dents, avec un onze résolument offensif, construit pour résister à la pression haute barcelonaise et la battre dès que possible, avec l'apport de l'ancien Monégasque Bernardo Silva dans l'entrejeu.

La chance sourit à Mbappé

Ils sont parvenus à le faire à plusieurs reprises, au risque de s'y brûler, pour lancer leurs deux flèches, Mbappé et Yan Diomandé, titulaire à gauche pour son premier Clasico en l'absence de Vinicius Junior, suspendu, et Arda Güler, aligné couloir droit.

Gênés par le système compact des Merengues, et bien plus brouillons qu'à leur habitude, les hommes d'Hansi Flick ont eu les meilleures opportunités de prendre les devants mais ont manqué de précision dans le dernier geste, à l'image de leur capitaine Raphinha (22e, 24e).

Les Catalans, déjà privés d'Eric Garcia, Jules Koundé et Andreas Christensen, ont ensuite perdu un nouveau joueur sur blessure lorsque le jeune Xavi Espart, touché à la cuisse droite, a cédé sa place à Alejandro Baldé, bien moins à l'aise défensivement, déplaçant Joao Cancelo à droite.

Après une nouvelle tentative de l'Anglais Anthony Gordon, repoussée par Lunin (34e), c'est du côté du Portugais, pris de vitesse par Diomandé, que le Real a trouvé la faille sur un centre repoussé par le malheureux Gerard Martin sur le genou droit de Mbappé (41e, 1-0), opportuniste pour ouvrir le score.

Le prodige catalan Lamine Yamal, bien contenu par son compère en sélection Marc Cucurella, a eu ; ensuite, l'occasion de répondre à l'attaquant français mais a raté le cadre alors qu'il était en position idéale (44e). Au retour des vestiaires, Jude Bellingham a probablement eu la balle du K.O mais a tenté de jouer le coup pour lui, en oubliant Mbappé à droite (50e), laissant Raphinha, enfin trouvé par Pedri dans la surface, égaliser (61e, 1-1) et libérer le Camp Nou, jusque-là en apnée.

Le gardien ukrainien Andriy Lunin, remplaçant de Thibaut Courtois, trop malade pour tenir sa place, a sauvé les siens sur sa ligne, devant le jeune Gerard Martin (66e), et a soufflé un grand coup après avoir vu un tir brossé de Lamine Yamal frôler son poteau gauche (78e). A croire que cette soirée était censée basculer du côté de son rival, Mbappé et qui était encore là à la 87e minute pour conclure le slalom

L'ARBITRE ACCUSE LES SUPPORTERS DU BARÇA

Martínez Munuera, l'arbitre du Clasico, a dénoncé les supporters du Barça.

Selon le journal «Marca», le Clasico a laissé une image regrettable lorsqu'une partie des supporters de Barcelone, situés dans la zone où les joueurs du Real Madrid célébraient leur deuxième but, ont commencé à lancer des objets sur les joueurs de la Maison Blanche. L'incident est survenu après le deuxième but du Real Madrid, inscrit par Kylian Mbappé, qui a scellé le match sur le score de 2-1.

Martínez Munuera a écrit dans son rapport : «A la 87e minute, et pendant que l'équipe visiteuse célébra son but, une bouteille d'eau et une canette de Coca-Cola ont été lancées depuis la tribune nord, occupée en majorité par les supporters de l'équipe locale, comme l'indiquaient clairement leurs vêtements et leurs chants. Aucun des deux objets n'a touché de joueur.»

L'arbitre a précisé qu'il avait fallu déclencher le protocole, et que le match avait été interrompu en raison de cet incident : «Au vu de ces événements, la première phase du protocole de jet d'objets a été déclenchée, et cela a été annoncé via le système de sonorisation interne.»

BUNDESLIGA

Le Bayern sort du piège de Fribourg

Le Bayern Munich a réussi à conserver la tête de la Bundesliga, grâce à une précieuse victoire 3-1 chez son hôte Fribourg, lors de la septième journée du championnat, dimanche soir.

Deux jours après l'effondrement de Vincent Kompany sur le terrain d'entraînement, les joueurs du Bayern ont offert à leur entraîneur belge une raison de célébrer depuis son lit de malade.

Le Bayern Munich porte ainsi son total à 17 points en tête du classement, tandis que Fribourg reste bloqué à 13 points, à la troisième place.

Le site «Spox» est revenu sur les principaux temps forts de la rencontre, lors de laquelle Aaron Danks a assumé la responsabilité de diriger le Bayern depuis le banc de touche, en raison de la maladie de Kompany. Upamecano a ouvert le score en faveur du Bayern à la 16e minute : après avoir récupéré lui-même le ballon, il l'a transmis à Olise, puis s'est projeté vers l'avant et a filé vers le but après avoir reçu une passe en profondeur de son coéquipier, se retrouvant ainsi face au but, avant de réussir à faire trembler les filets.

En plus d'avoir inscrit le premier but, Upamecano a empêché Fribourg d'égaliser, en repoussant une tentative de Lucas Höler.

Par la suite, le Bayern Munich a accéléré son rythme offensif, transformant le match en une rencontre ouverte et plaisante.

Mais les frappes d'Olise à la 24e minute, de Lennart Karl à la 25e minute et de Serge Gnabry à la 28e minute ont manqué de la précision requise. Serge Gnabry a réussi à la 42e minute à aggraver l'avance du Bayern, inscrivant son 100e but en Bundesliga, après avoir exploité une passe de Boey.

Harry Kane a gâché sa première véritable occasion de marquer à la 57e minute, après avoir tenté de reprendre le ballon de la tête.

Quant à Fribourg, qui a subi sa première défaite à domicile, il a réduit l'écart grâce à un but marqué par Tom Bischof, contre son camp, à la 82e minute.

Le Bayern Munich a étouffé le sur-saut des locaux grâce à un but de son joueur français Michael Olise, à la cinquième minute du temps additionnel de la seconde période.



Série A

L'Inter **bat** la Fiorentina et rejoint la Lazio

Avec deux buts dans le temps additionnel, l'Inter Milan a renversé en extremis la Fiorentina (2-1) dimanche lors de la 8e journée du Championnat d'Italie pour revenir à la hauteur de la Lazio Rome en tête du classement.

Les Nerazzurri sont passés tout près de leur première défaite de la saison en Serie A, mais "cette équipe a beaucoup confiance en elle et jusqu'à la fin, elle sait qu'elle peut gagner ses matches", a rappelé Marcus Thuram. L'avant-centre français a d'abord été le symbole de l'inefficacité des champions d'Italie en titre, avant d'être le principal artisan de leur septième victoire en huit

journées. Thuram, toujours privé de son alter ego en attaque et capitaine Lautaro Martinez, blessé, a ainsi vu ses efforts stoppés à trois reprises par le gardien de la Viola David De Gea, dont une fois à bout portant. Contre le cours du jeu, Alex Jimenez a donné l'avantage à la Fiorentina d'une frappe sèche qui a surpris Ivan Provedel, préféré dans les buts à Josep Martinez (65e). Dans le temps additionnel, Thuram a fini par égaliser (90+1e) avec son cinquième but de la saison. Accroché dans la surface de réparation par Victor Valdepenas, l'international français, privé plus tôt d'un penalty qui semblait pourtant évident, a été ensuite à l'origine du penalty transformé par

Piotr Zielinski (90e+7).

"Des injustices"

Son équipe, avec 22 points, soit sept de plus que la saison dernière à ce stade de la saison, a repris les commandes de la Serie A, ex aequo avec la Lazio Rome, vainqueur de Parme (2-1) la veille. Programmée en ouverture de la neuvième journée qui se disputera de mardi à jeudi, la Lazio, qui réalise le meilleur début de saison de son histoire, peut provisoirement reprendre seule la tête si elle s'impose à Sassuolo mardi. L'Inter se déplace le lendemain chez la lanterne rouge Venise. La Juventus Turin a mieux fini la

semaine qu'elle ne l'avait commencée : humiliée à domicile par la Lazio (3-0) dimanche dernier, puis tenue en échec, toujours dans son stade, par Rennes en Ligue Europa (2-2) jeudi, elle s'est imposée 2 à 0 à Lecce, même si Randal Kolo Muani est encore resté muet, et s'est replacée à la 7e place (14 pts). En clôture de cette 8e journée, l'AC Milan, pourtant privé d'Adrien Rabiot et de Diego Moreira blessés jeudi à Bournemouth où les Rossoneri ont bu la tasse en Ligue Europa (3-0), est allé s'imposer sur le terrain de l'Udinese 2 à 0 pour revenir à la 4e place (18 pts), à quatre points de la tête.

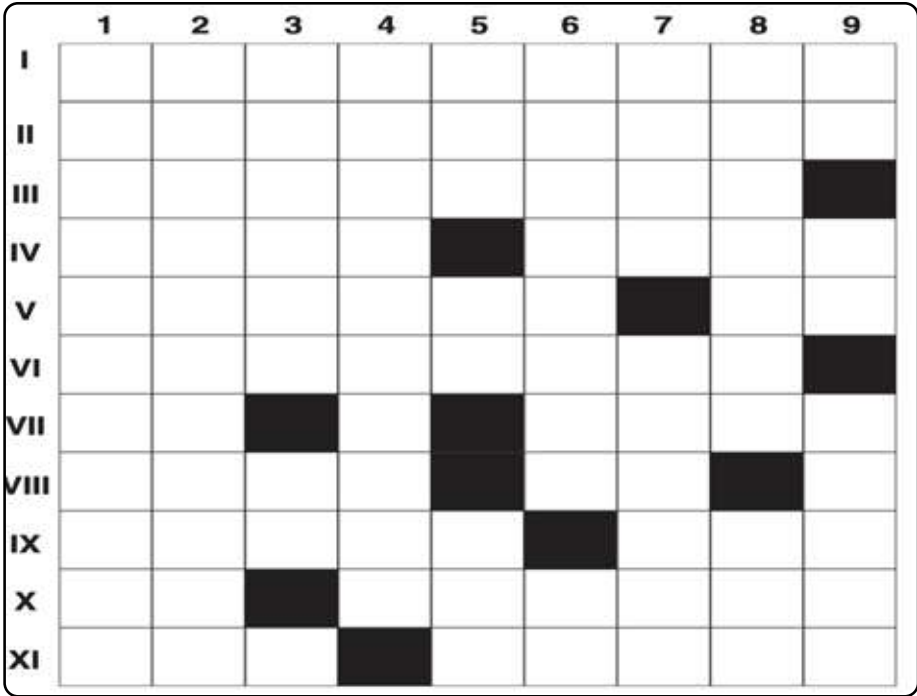
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. III. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands Empires aux Vème et VIème. Nuances. V. Il fut déposé par Tsao-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voilà deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Le bout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

VERTICALEMENT

1. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. En voilà trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au début seulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en pasant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bon pied, bon oeil !



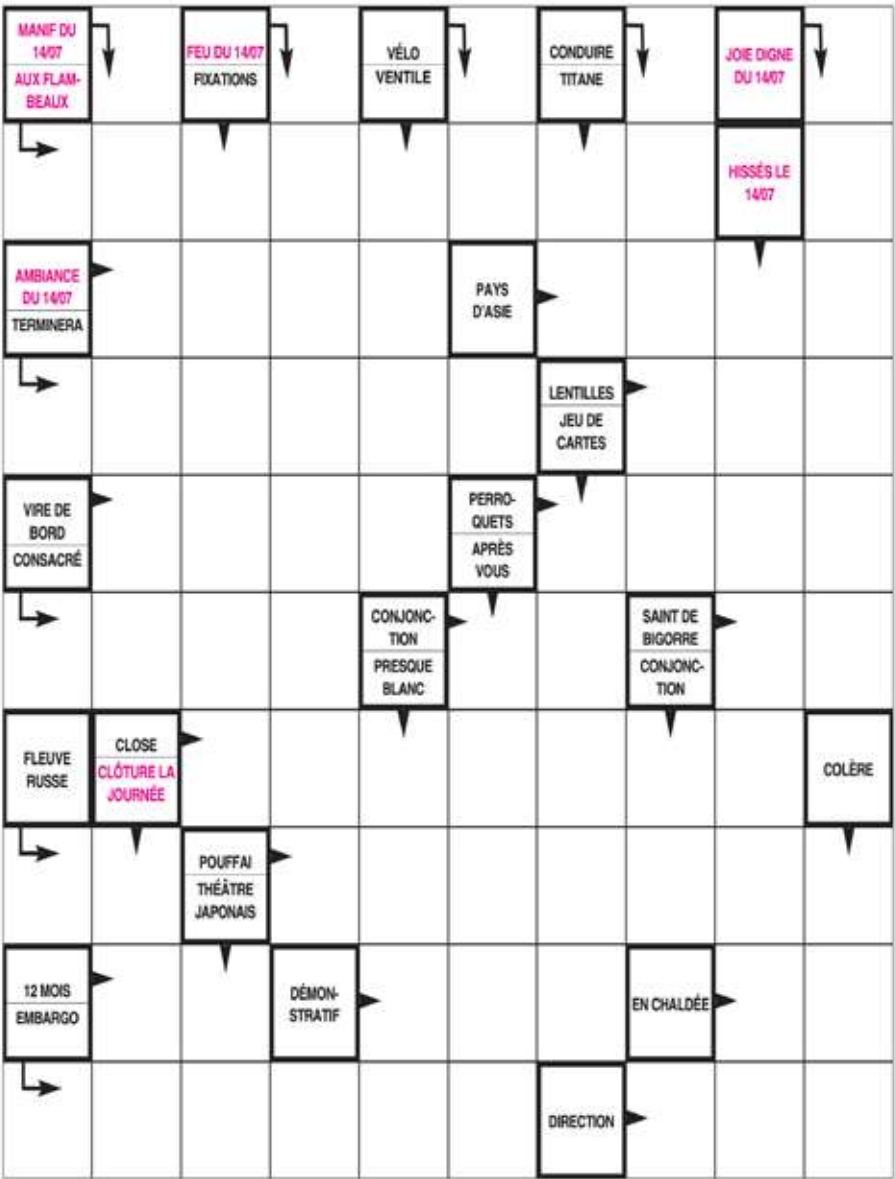
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : architecte

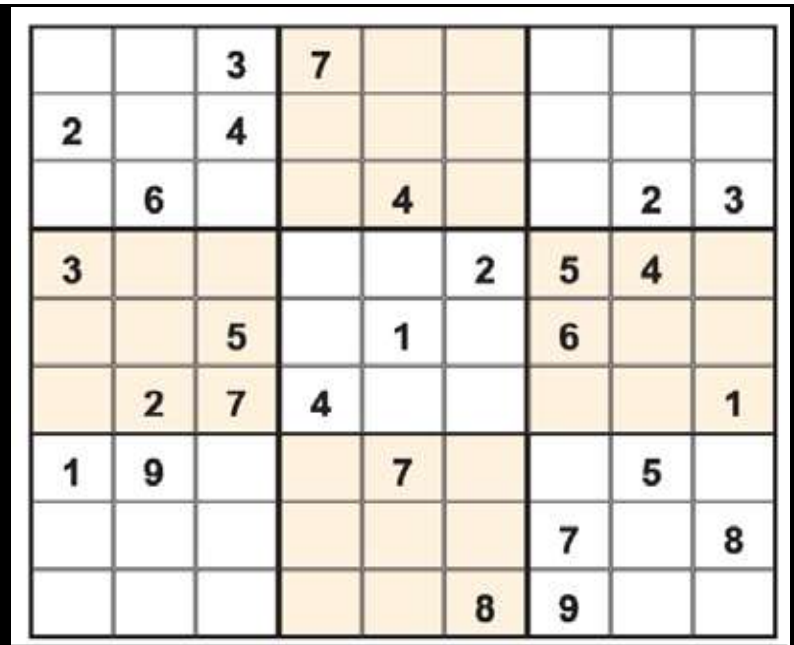
- ANIMAGUS
ARAGOG
AZKABAN
BRUIT
CHOIXPEAU
CROUTARD
DECOR
DOBBY
DRAGO
- DUMBLEDORE
EPOUVANTARD
GAROU
GRYFFONDOR
HAGRID
HIPPOGRIFFE
MARAUDEUR
MOLDU
ONCLE
- POTION
POTTER
POUDLARD
QUIDDITCH
REMUS
ROGUE
RON
SAULE
SECRET
- SERPENTARD
SIRIUS
SORCIER
TANTE
VESTE
VOLDEMORT
WINKY



LES MOTS FLECHES



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLECHES



SUDOKO
LES MOTS CROISÉS



29E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Le SILA **fait** la part belle à l'histoire et à la littérature

NASSIM TERKI

A l'approche du 1er Novembre, le Salon international du livre d'Alger (SILA) retrouve l'un de ses rendez-vous habituels avec l'histoire nationale. Pour sa 29e édition, prévue du 28 octobre au 7 novembre, la manifestation réunira auteurs, éditeurs et lecteurs autour d'un programme qui accorde une place importante à la mémoire, à la littérature et aux débats intellectuels.

Le calendrier de cette édition coïncide avec le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre 1954. Plusieurs conférences permettront de revenir sur les grandes étapes du mouvement national et sur les personnalités qui ont marqué l'histoire de l'Algérie. L'historien Benjamin Stora figure parmi les intervenants annoncés. Le cycle de conférences s'ouvrira par un hommage à deux historiens disparus en 2026, Mohamed Harbi et Amar Mohand-Amer. Il se poursuivra avec une rencontre consacrée au centenaire de l'Étoile nord-africaine (ENA), créée en 1926 par des militants nationalistes émigrés. Cette organisation est née dans un contexte marqué par la marginalisation et l'exploitation des Maghrébins établis en France. Benjamin Stora ouvrira cette rencontre, qui sera suivie de la projection du documentaire L'Étoile nord-africaine : le centenaire, réalisé par Hassan Arab. Le programme prévoit également une conférence sur le 70e anniversaire du Congrès de la Soummam, événement majeur de la Révolution algérienne, ainsi qu'une rencontre consacrée à l'État de l'émir Abdelkader. Au-delà de son rôle de résistant et de penseur, l'émir a posé les bases d'une organisation politique fondée sur les attributs de la souveraineté. Son État disposait notamment d'une monnaie à son nom, d'un drapeau et de sceaux. Deux autres conférences seront consacrées à des parcours individuels. La première retracera celui d'Ahmed Taleb Ibrahim, dont l'engagement remonte au mouvement étudiant, avant de se poursuivre au sein de la Fédération de France du FLN. Emprisonné par les autorités françaises, il a occupé, après l'indépendance, plusieurs fonctions ministérielles, notamment à l'Éducation nationale, à l'Information et à la Culture, puis aux Affaires étrangères. Son œuvre constitue également un témoignage sur l'expérience du mouvement national. La seconde rencontre sera dédiée à l'historien Abdelkader Djeghloul, qui a consacré sa vie à la sauvegarde d'un patrimoine menacé par l'oubli. Malgré l'importance de son travail, les études qui lui sont consacrées restent rares dans les bibliothèques arabes et algériennes. En prévision de cette nouvelle édition, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a effectué samedi soir une visite d'inspection au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger. Elle s'est enquis de l'état d'avancement des préparatifs et des dispositions prises pour assurer le bon déroulement de la manifestation. Cette visite a permis à la ministre de prendre connaissance des dispositifs organisationnels et logistiques mis en place pour accueillir les éditeurs, les auteurs et les professionnels du livre,

algériens et étrangers. À quelques jours de l'ouverture, les équipes poursuivent leur travail afin de réunir les conditions nécessaires au bon déroulement du Salon et d'assurer un accueil satisfaisant aux exposants, aux professionnels du secteur et au public. L'Arabie saoudite sera l'invitée d'honneur de cette 29e édition, qui proposera également un programme culturel et littéraire composé de rencontres et d'activités autour du livre, de la littérature et des échanges intellectuels. Au fil des éditions, le SILA s'est imposé comme un rendez-vous important de la vie culturelle nationale. Il constitue un espace de rencontre entre auteurs, éditeurs et lecteurs, tout en contribuant à la promotion du livre, au développement de la lecture et au renforcement des échanges culturels.

Casbah mise sur la diversité des thèmes

Parmi les éditeurs présents, les éditions Casbah arrivent avec une sélection de nouveautés couvrant plusieurs domaines. Pour cette rentrée littéraire, leur catalogue fait une place à l'exil, à la guerre de Libération nationale, aux aventures humaines, aux déportations en Nouvelle-Calédonie et en Guyane française, aux énergies, aux langues et à la liberté. Plusieurs auteurs participeront à des séances de vente-dédicace et à des rencontres avec les lecteurs. Parmi eux figurent Yasmina Khadra, Akli Ourad, Benaouda Lebdaï, Nadjib Touaibia, Mohamed El Keurti, Mohamed Tahar Khelifa, Nora Aceval, Lola Benmansour, Meriem Guemache, Halima Guerroumi, Aziadé Zemirli, Souad Fekir Boussarssar, Nedjaouia Raoud, Diab Mouatez Belleh Mounder, Lolvé Tillman, Amar Boukheddami, Victor Bouadjio et Areski Metref. Le catalogue comprend également plusieurs ouvrages destinés aux enfants. Meriem Guemache propose Lotfi at the Palace of Khedaoudj El Amia, Aziadé Zemirli signe Le Chaloupé, de Noun et Nya, tandis que Lola Benmansour présente Blanc, blanc, les moutons blancs. Ces publications misent sur l'imaginaire, la découverte et le plaisir de lire dès le plus jeune âge. En langue nationale, quatre nouvelles parutions sont annoncées : Djamilia Boupacha, Kassari, de Souad Fekir Boussarssar, Min makaiid maderassa ila djibel houria, de Mohamed Tahar Khelifa, également disponible en français, et Akhbar min aalam safali, de Mohamed El Keurti. À cette sélection s'ajoute une publication en anglais, A Course in Sociolinguistics, théorie et pratique, de Nedjaouia Raoud.

De la Palestine aux mémoires de l'exil

Les nouveautés de Casbah abordent aussi des questions d'actualité et des pages douloureuses de l'histoire. Dans Le Prieur de Bethléem, Yasmina Khadra propose une vision d'ensemble de la tragédie palestinienne et du génocide qui se poursuit sous les yeux d'une communauté internationale dont le silence est dénoncé.

Avec El Manfi, Meriem Guemache revient sur l'univers carcéral des déportés et des communards français en Nouvelle-Calédonie et en Guyane française. Son ouvrage évoque notam-

Prévu du 28 octobre au 7 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger, le Salon international du livre d'Alger accueillera l'Arabie saoudite comme invitée d'honneur. Cette édition fera une large place à l'histoire nationale, avec des conférences consacrées à des figures et à des événements majeurs, tandis que les éditions Casbah présenteront une sélection de nouveautés abordant des thèmes aussi variés que la guerre de Libération nationale, l'exil, la Palestine, les langues et la liberté.



ment le sort des bagnards algériens déportés et les injustices liées à la colonisation française. Nora Aceval s'intéresse, pour sa part, aux transformations de la vie quotidienne dans Au nom du Tilifoun. À travers la place prise par le téléphone dans les habitudes et les relations sociales, l'autrice aborde un phénomène qui a profondément modifié les modes de vie et les mœurs. Après son livre consacré à la Palestine, Akli Ourad élargit son horizon avec Un Algérien sans frontières. Ce nouvel ouvrage entraîne le lecteur sur les chemins de l'aventure et de l'exploration du monde, avec la condition humaine en fil conducteur. La guerre de Libération nationale occupe également une place importante dans cette sélection. Dans Des bancs de l'école aux montagnes de la liberté, Mohamed Tahar Khelifa livre ses mémoires d'officier de l'Armée de libération nationale. Son témoignage revient sur les

sacrifices, les souffrances et les épreuves vécues dans les maquis des wilayas I et VI. Avec La Cave des Capucins, Nadjib Touaibia explore les thèmes de l'exil, de la guerre, des silences et des secrets de famille. Entre le bar marseillais qui donne son titre au livre et l'histoire d'un passeur, l'auteur fait ressurgir des mémoires enfouies, liées à l'exil et aux traversées de la Méditerranée. Enfin, dans Khayr, le jeune auteur Diab Mouatez Belleh Mounder interroge la question du libre arbitre, ajoutant une réflexion sur les choix individuels à une sélection qui fait dialoguer histoire, mémoire et préoccupations contemporaines. Cette 29e édition du SILA propose des conférences sur l'histoire nationale, des rencontres littéraires et des nouveautés dans plusieurs domaines, avec la participation de nombreux auteurs et éditeurs algériens et étrangers.

Patrimoine architectural et urbain

Nedroma, Béjaïa et Mila inscrites au registre du **patrimoine arabe**

Trois vieilles villes algériennes viennent d'être inscrites au Registre du patrimoine architectural et urbain de l'Observatoire du patrimoine architectural et urbain dans les pays arabes, relevant de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO). Il s'agit de Nedroma, Béjaïa et Mila, a annoncé dimanche le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué. Cette inscription a été décidée à l'occasion de la 11e réunion de l'Observatoire, tenue du 25 au

27 octobre au siège de la Ligue des États arabes, en République arabe d'Égypte, précise le ministère. Dans son communiqué, le département de la Culture présente cette reconnaissance comme le résultat du dynamisme de la diplomatie culturelle algérienne à l'échelle régionale arabe. Elle témoigne également, selon la même source, de la reconnaissance par l'ALECSO de l'ancienneté du patrimoine culturel algérien. Au-delà de cette distinction, l'inscription des trois vieilles villes ouvre des perspectives en

matière de préservation et de mise en valeur de ces sites patrimoniaux. Elle est notamment appelée à favoriser le renforcement des mesures de sauvegarde, à travers la mise en place de programmes et de projets de restauration. Le ministère souligne également les possibilités qu'offre cette reconnaissance pour promouvoir ces sites aux niveaux arabe et international, avec des retombées attendues sur le développement du tourisme culturel en Algérie. Le ministère de la Culture et des Arts considère cet acquis comme l'aboutissement des efforts

qu'il mène pour mettre en œuvre la stratégie nationale de préservation, de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel. Cette démarche vise aussi à développer le secteur culturel et à contribuer au développement durable. L'inscription de Nedroma, Béjaïa et Mila vient ainsi consacrer la place du patrimoine architectural et urbain algérien dans l'espace culturel arabe, tout en renforçant les perspectives de sa conservation et de sa valorisation.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

“Le courage est la première des qualités humaines car il garantit toutes les autres.”

Aristote

Air Algérie ouvre une liaison directe entre Alger et Shanghai

Air Algérie a lancé hier sa première liaison directe entre Alger et Shanghai, à raison de trois vols hebdomadaires. Cette nouvelle ligne marque une étape importante dans le développement du réseau international de la compagnie nationale et dans le renforcement de la connectivité aérienne entre l’Algérie et l’Asie. Le lancement de cette destination s’inscrit dans les directives du président Abdelmadjid Tebboune, qui appelle à élargir le réseau aérien international du pays et à consolider la place de l’Algérie dans le secteur du transport aérien. La cérémonie d’inauguration a été supervisée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud. Cette liaison fait partie de la stratégie d’Air Algérie visant à étendre son réseau international et à diversifier ses destinations. Elle doit permettre à la compagnie de renforcer la présence de l’Algérie sur les marchés internationaux, particulièrement en Asie, où les échanges économiques, touristiques et universitaires connaissent une croissance soutenue. En reliant directement Alger à Shanghai, l’une des principales métropoles économiques de la Chine, Air Algérie entend offrir de nouvelles possibilités de voyage aux passagers algériens et étrangers. La ligne devrait également faciliter les déplacements des hommes d’affaires, des étudiants et des touristes, tout en contribuant au rayonnement de l’aéroport d’Alger comme plateforme de correspondance entre l’Afrique, l’Europe et l’Asie.

R. N.

Hommage au défunt moudjahid Youcef El Khatib au cimetière d’El Alia



Des moudjahidine ont mis en avant, hier à Alger, le parcours militant jalonné de hauts faits du commandant de la wilaya IV historique durant la guerre de Libération nationale, le défunt moudjahid Youcef El Khatib, dit « Si Hassan », lors d’une cérémonie de recueillement organisée au cimetière d’El Alia à l’occasion du 3e anniversaire de sa mort. Le colonel moudjahid Youcef El Khatib comptait parmi « les héros dévoués qui se sont sacrifiés pour l’indépendance de l’Algérie et ont marqué de leur empreinte l’histoire de la Révolution », ont-ils souligné, relevant « la bonté, l’humanisme et la modestie du défunt, qui lui ont valu tout le respect et la considération au sein de la famille révolutionnaire ». La cérémonie a également été l’occasion de se remémorer le rôle de cette personnalité historique dans « la sensibilisation des jeunes et leur incitation à connaître la Glorieuse Révolution et les grands sacrifices consentis pour arracher l’indépendance de l’Algérie ». La cérémonie de recueillement s’est déroulée en présence de la veuve du moudjahid, Kheira Zbiri, des moudjahidine et du président de la Fondation de la mémoire de la Wilaya IV historique, Ali Miloudi, qui a affirmé que l’initiative de collecte d’enregistrements historiques menée par le défunt serait poursuivie, avec un total de 6 000 enregistrements collectés dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale. Né le 19 novembre 1932 à Chlef, le défunt était l’un des héros qui ont servi l’Algérie durant la guerre de Libération nationale et après l’indépendance, à travers ses efforts pour préserver la mémoire nationale. Il est décédé le 26 octobre 2023, après un parcours militant jalonné de hauts faits.

L’Afrique progresse vers l’éradication de la polio

L’OMS estime que l’Afrique se rapproche d’un avenir sans poliomyélite. Au cours des neuf premiers mois de 2026, plus de 168 millions d’enfants ont été vaccinés, tandis que les détections ont reculé de 33 % depuis 2024. Des foyers de transmission persistent toutefois dans le bassin du lac Tchad, et la hausse des détections des poliovirus de types 1 et 3 demeure préoccupante. Très contagieuse, la polio peut atteindre le système nerveux et entraîner une paralysie irréversible, parfois mortelle. Elle touche surtout les enfants de moins de cinq ans. Comme il n’existe pas de traitement curatif, la vaccination reste le principal moyen de prévention.

Cevital recrute des ingénieurs agronomes à Ghardaïa

Cevital propose des postes d’ingénieur agronome en CDI à Ghardaïa, dans le cadre d’un projet agro-industriel. L’offre s’adresse aux jeunes diplômés et aux profils ayant jusqu’à deux ans d’expérience, titulaires d’un diplôme de bac +3 à bac +5 dans des domaines liés à l’agronomie, aux cultures, à l’hydraulique agricole ou à la gestion des terres. Les candidats doivent aussi être dégagés des obligations du service national. L’entreprise annonce une formation continue, des perspectives d’évolution, un salaire présenté comme motivant et la prise en charge de l’hébergement. Le



salaire exact, les missions quotidiennes et les modalités d’installation ne sont pas précisés. Les candidatures sont à déposer

selon les instructions de l’annonce, dont la date d’expiration affichée est le 17 décembre.

R. N.

L'EXPRESS

ÎLE DES PISANS

L’association Nemla mobilisée pour une mer plus propre

L’association Nemla a organisé, samedi passé, une opération de nettoyage sur l’île des Pisans, dite « Nizla », située dans l’aire marine protégée de Gouraya (Béjaïa). L’initiative, menée en collaboration avec le parc national de Gouraya, s’inscrit dans le projet MedFund des aires marines protégées et vise à protéger le milieu marin, préserver la biodiversité et lutter contre la pollution.

Les participants ont retiré de nombreux déchets abandonnés dans la nature. Cette journée a également été marquée par une découverte douloureuse, celle d’un goéland retrouvé mort après avoir ingéré un hameçon de pêche, un triste rappel des conséquences directes de la pollution sur la faune et les écosystèmes côtiers. L’opération a réuni plusieurs acteurs engagés dans la protection de l’environnement. La directrice de l’Environnement de la wilaya de Béjaïa, Youcef Khoudja, l’élu à l’APC de Béjaïa, Khefellah Farouk, ainsi que le chef d’antenne de la pêche, Baziz, accompagné de son fils Zakaria, ont pris part à cette action. L’association des pêcheurs du port de Tala Ifef et les éco-gardes de l’aire marine protégée de Gouraya ont également contribué à la réussite de cette journée. Leur présence a traduit une volonté commune de préserver un espace naturel fragile, régulièrement exposé aux déchets et aux activités humaines. L’établissement Dadsi Euthmane a mis des embarcations à la disposition des organisateurs, permettant aux équipes d’accéder à l’île et de mener leur travail dans de bonnes conditions. Les agents de l’EGPP du port de Tala Ifef



ont également apporté leur contribution à cette opération. La radio Soummam a accompagné l’initiative et relayé l’intérêt porté à cette action de préservation du littoral. L’association Nemla a exprimé sa reconnaissance à l’ensemble de ses membres, saluant leur mobilisation, leur engagement et leur précieuse contribution à la réussite de cette journée. L’opération de nettoyage rappelle que la nature ne doit jamais être considérée comme une poubelle. Chaque dé-

chet abandonné sur le littoral peut avoir des conséquences graves sur les oiseaux, les poissons et l’ensemble de la vie marine. En poursuivant ses actions sur le terrain, l’association Nemla entend sensibiliser le public à la nécessité de protéger les espaces côtiers et de préserver la richesse biologique de la région de Gouraya. Un engagement qui se poursuit, avec la même détermination, pour une mer plus propre et une biodiversité préservée.

B. B.

CAMPS DE LAÂYOUNE

Les Sahraouis exigent une solution fondée sur l’autodétermination

Le peuple sahraoui est descendu massivement dans les rues des camps de réfugiés de Laâyoune, hier, pour réclamer un règlement juste du conflit au Sahara occidental. Les manifestants ont exprimé leur rejet des tentatives visant à contourner le droit international et réaffirmé leur attachement au droit inaliénable à l’autodétermination. Drapeaux brandis et slogans scandés, les participants ont rappelé leur fidélité aux résolutions de l’ONU et au principe de décolonisation. Ils ont affirmé qu’aucune solution ne peut être acceptée si elle ne repose pas sur la libre volonté du peuple sahraoui. Plusieurs manifestants ont expliqué à l’agence de presse sahraouie SPS que cette mobilisation répondait aux tentatives internationales de réimposer des propositions déjà rejetées par le peuple sahraoui. Ils estiment que toute solution qui ne garantit

pas le droit à l’autodétermination est vouée à l’échec. La marche a réuni différentes composantes de la société sahraouie, dans une atmosphère marquée par l’unité nationale. Les participants ont voulu montrer que le peuple sahraoui, où qu’il réside, reste attaché à la légitimité internationale et constant dans son choix de la liberté et de l’indépendance. Ces manifestations interviennent après la diffusion d’un projet de résolution américain sur le Sahara occidental, que les organisateurs considèrent comme une tentative de contourner la légitimité internationale. Ils y voient un défi aux conventions internationales et au rôle central de la question sahraouie dans le processus de décolonisation. Après la publication de ce texte, le Front Polisario a averti qu’il retirerait l’ensemble de son processus de paix si le projet était adopté. Son représentant perma-

nent auprès des Nations unies et coordonnateur de la Minurso, Sidi Mohamed Omar, a exhorté les membres du Conseil de sécurité à assumer pleinement leur responsabilité en respectant les résolutions de la légitimité internationale. Les prisonniers civils sahraouis du groupe de Gdeim Izik, détenus dans les geôles d’occupation marocaine, ont également réagi. Ils ont adressé une lettre urgente à la présidence du Conseil de sécurité de l’ONU pour dénoncer une « dérive grave » dans le projet de résolution américain. Dans ce document, les signataires qualifient le texte de « défaillant » et estiment qu’il s’aligne sur la thèse marocaine. Ils rappellent qu’il s’écarte de la légalité internationale et des résolutions onusiennes, notamment la résolution 690 de 1991, qui a créé la Minurso afin d’organiser un référendum d’autodétermination au Sahara occidental.

R. N.